Nations Unies S/PV.9451

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9451e séance

Mardi 24 octobre 2023, à 10 heures

New York

Président :	M. Vieira	(Brésil)
Membres :	Albanie	M. Hasani
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	Mme Al Hashimy
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Blinken
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Colonna
	Gabon	M. Onanga Ndiaye
	Ghana	Mme Oppong-Ntiri
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M. Borg
	Mozambique	M. Afonso
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tugendhat
	Suisse	Mme Tissafi

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

23-31752 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, aux ministres et aux autres représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, État plurinational de Bolivie, Cambodge, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Égypte, Espagne, Finlande, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Mexique, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Royaume des Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République tchèque, Sierra Leone, Slovénie, Sri Lanka, République arabe syrienne, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Ukraine, République bolivarienne du Venezuela et Viet Nam.

Je propose que, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite le Ministre des affaires étrangères et des expatriés de l'État observateur de Palestine à participer à la séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Riad Al-Malki.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, et M^{me} Lynn Hastings, Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des Nations pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ; S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes ; et S. E. M. Paul Beresford-Hill, Observateur permanent de l'Ordre souverain de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je propose également que, conformément à son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite S. E. Mgr Gabriele Caccia, Observateur permanent de l'État observateur du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à S. E. le Secrétaire général António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Avec votre permission, Monsieur le Président, je ferai une brève introduction et demanderai ensuite à mes collègues d'informer le Conseil de sécurité de la situation sur le terrain.

La situation au Moyen-Orient s'aggrave d'heure en heure. La guerre à Gaza fait rage et risque de s'étendre à toute la région. Les divisions fracturent les sociétés. Les tensions menacent de déborder. À un moment aussi crucial, il est essentiel d'être clair sur les principes, à commencer par le principe fondamental du respect et de la protection des civils.

J'ai condamné sans équivoque les actes de terreur abominables et sans précédent perpétrés le 7 octobre par le Hamas en Israël. Rien ne peut justifier de délibérément tuer, blesser et enlever des civils, ni de lancer des roquettes contre des cibles civiles. Tous les otages doivent être traités humainement et libérés immédiatement et sans conditions. Je note respectueusement la présence parmi nous de membres de leurs familles.

Il est important de reconnaître que les attaques du Hamas ne se sont pas produites dans le vide. Les Palestiniens et Palestiniennes subissent depuis 56 ans une occupation suffocante. Ils ont vu leurs terres progressivement dévorées par les colonies et touchées par la violence, leur économie étouffée, ils ont été déplacés et leurs

maisons démolies. Leurs espoirs d'une solution politique à leur situation partent en fumée. Mais les griefs du peuple palestinien ne sauraient justifier les attaques effroyables du Hamas. Et ces attaques effroyables ne sauraient justifier la punition collective du peuple palestinien.

Même la guerre a des règles. Nous devons exiger de toutes les parties qu'elles respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, qu'elles veillent en tout temps, dans la conduite des opérations militaires, à épargner les civils, à respecter et à protéger les hôpitaux et à respecter l'inviolabilité des installations de l'ONU, qui abritent aujourd'hui plus de 600 000 Palestiniens.

Les bombardements incessants de Gaza par les forces israéliennes, le nombre de victimes civiles et la destruction massive de quartiers ne cessent d'augmenter et sont profondément alarmants. C'est endeuillé que je rends hommage aux dizaines de collègues de l'ONU travaillant pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui ont été tués au cours des bombardements de Gaza ces deux dernières semaines. On en dénombre malheureusement au moins 35 à ce jour et ce n'est pas fini. Je dois à leurs familles de condamner ces meurtres et bien d'autres similaires.

La protection des civils est primordiale dans tout conflit armé. Protéger les civils ne peut en aucun cas signifier les utiliser comme boucliers humains. Protéger les civils ne signifie pas ordonner à plus d'un million de personnes d'évacuer vers le sud, où il n'y a ni abri, ni nourriture, ni eau, ni médicaments, ni carburant, et continuer ensuite de bombarder ce même sud.

Je suis profondément préoccupé par les violations manifestes du droit international humanitaire dont nous sommes témoins à Gaza. Soyons clairs : aucune partie à un conflit armé n'est au-dessus du droit international humanitaire.

Heureusement, un certain soutien humanitaire commence enfin à parvenir à Gaza, mais c'est une goutte d'eau dans l'océan des besoins. En outre, les réserves de carburant de l'ONU à Gaza seront épuisées dans quelques jours. Ce serait une autre catastrophe. Sans carburant, l'aide ne pourra être acheminée, les hôpitaux n'auront pas d'électricité et l'eau potable ne pourra être purifiée ou même pompée.

La population de Gaza a besoin d'une aide continue à un niveau qui corresponde à ses énormes besoins. Cette aide doit être fournie sans restriction. Je salue nos collègues de l'ONU et nos partenaires humanitaires à Gaza qui travaillent dans des conditions dangereuses et risquent leur vie pour apporter de l'aide à celles et ceux qui en ont besoin. Ils sont une source d'inspiration. Afin d'alléger ces énormes souffrances, de faciliter et de sécuriser l'acheminement de l'aide et de contribuer à la libération des otages, je réitère mon appel en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat.

Même si nous nous trouvons face à un danger grave et immédiat, nous ne pouvons perdre de vue le seul fondement réaliste d'une paix et d'une stabilité véritables : la solution des deux États. Les Israéliens doivent voir leurs besoins légitimes de sécurité satisfaits, et les Palestiniens, leurs aspirations légitimes à un État indépendant se réaliser, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords précédents.

Enfin, nous devons être clairs sur le principe du respect de la dignité humaine. La polarisation et la déshumanisation sont alimentées par une avalanche de désinformation. Il nous faut faire front face à l'antisémitisme, au sectarisme antimusulman et à toute forme de haine.

Aujourd'hui est la Journée des Nations Unies, qui marque le soixante-dix-huitième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies. La Charte reflète notre engagement commun à promouvoir la paix, le développement durable et les droits humains. En cette Journée des Nations Unies, en cette heure critique, je demande à tous de s'éloigner de l'abîme avant que la violence ne fasse encore plus de victimes et ne s'étende encore plus loin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'attention soutenue qu'ils accordent aux graves événements qui se déroulent en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, en particulier à l'intérieur et autour de Gaza.

À la lumière de l'effroyable violence de ces dernières semaines, je voudrais commencer par exprimer mes plus sincères condoléances aux milliers de familles, en Israël, en Palestine et dans le monde entier, qui sont en deuil, en état de choc et en proie à une profonde douleur. Cela inclut les familles des 35 membres du personnel de l'ONU tués à Gaza.

L'attaque odieuse lancée par le Hamas le 7 octobre et l'opération militaire dévastatrice menée actuellement

par Israël à Gaza ont fait un nombre effarant de victimes civiles et ont profondément ébranlé les Israéliens et les Palestiniens. Comme je l'ai dit au Conseil la semaine dernière (voir S/PV.9443), et comme le Secrétaire général vient de l'exprimer, les événements auxquels nous assistons sont sans précédent. Ils risquent de s'étendre à l'ensemble de la région et d'avoir des conséquences profondes à long terme sur la dynamique du conflit israélo-palestinien.

Le matin du 7 octobre, le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont lancé un assaut complexe et de grande envergure contre Israël. Lors de cette attaque sans précédent, environ 1 500 militants du Hamas et du Jihad islamique palestinien de Gaza se sont infiltrés, par voie terrestre, maritime et aérienne, dans une vingtaine de communautés israéliennes et d'installations militaires dans la périphérie de Gaza, alors que des milliers de roquettes étaient lancées en direction du centre d'Israël, notamment vers Tel-Aviv et Jérusalem. Les témoignages et les preuves relatifs à cette journée tragique révèlent une folie meurtrière, dont le but était de terroriser, avec des scènes effroyables de brutalité, de massacres et de prises d'otages, y compris de nourrissons et de jeunes enfants. Au total, le Hamas et d'autres groupes militants palestiniens ont tué plus de 1 400 Israéliens et Israéliennes et ressortissants et ressortissantes étrangers – l'attaque la plus sanglante de l'histoire d'Israël. Ce chiffre inclut plus de 1 000 civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants, et plus de 360 membres des forces de sécurité. Plus de 5 400 Israéliens et Israéliennes ont été blessés. Au moins 220 civils, dont des femmes et des enfants, ainsi que des soldats, ont été enlevés et pris en otage dans la bande de Gaza. Le Hamas a déclaré que 22 otages avaient été tués par des frappes israéliennes, mais cela n'a pas été confirmé. Je me félicite de la libération de quatre otages et je salue le rôle important que le Qatar a joué à cet égard. Les familles des otages, dont certaines sont parmi nous aujourd'hui, vivent dans une peur et une incertitude inimaginables. Comme le Secrétaire général et moi-même l'avons déclaré à maintes reprises, leurs proches doivent être libérés et les rejoindre immédiatement et sans condition.

De violents combats entre les forces israéliennes et les militants à l'intérieur des communautés israéliennes se sont poursuivis jusqu'au 10 octobre, date à laquelle les Forces de défense israéliennes (FDI) ont déclaré avoir repris le contrôle de la clôture d'enceinte. Plus de 120 000 Israéliens et Israéliennes ont été déplacés de la zone. Le Hamas et d'autres groupes militants palestiniens à Gaza ont continué à lancer des roquettes sans discrimination depuis Gaza en direction d'Israël, qui ont atteint le nord de Haïfa. À ce jour, il y a eu environ 7 700 tirs de roquettes, selon des sources israéliennes.

Le jour de l'attaque, le Comité ministériel israélien chargé des questions de sécurité nationale a déclaré l'état de guerre pour la première fois en plus de 50 ans, avec pour objectif « la destruction des capacités militaires et de gouvernance du Hamas et du Jihad islamique ». Le même jour, les forces israéliennes ont commencé à procéder à des bombardements massifs visant ce qu'elles ont déclaré être des sites du Hamas dans toute la bande de Gaza. Les frappes aériennes d'Israël contre la bande de Gaza se poursuivent, et selon les forces de défense israéliennes, quelque 5 000 sites sont visés. Le 8 octobre, le Ministre israélien de la défense a annoncé un siège complet de Gaza, bloquant l'entrée de tous les biens, notamment l'électricité, l'eau, la nourriture, le carburant et le matériel médical. Les frappes aériennes ont été dévastatrices et ont fait un nombre très élevé de victimes palestiniennes, dont la grande majorité sont des civils. Jusqu'à présent, le Ministère de la santé de Gaza a fait état de plus de 5 000 morts parmi la population palestinienne, dont 1 100 femmes et 2 000 enfants, ainsi que des journalistes, du personnel médical et des secouristes, et de plus de 15 000 blessés. Les autorités estiment qu'il y a encore des centaines de morts ou de blessés sous les décombres, alors que les efforts de sauvetage sont entravés par les frappes aériennes qui se poursuivent. Plus d'un million de Palestiniens et de Palestiniennes ont été déplacés.

En raison de l'ampleur des destructions physiques, des quartiers entiers sont en ruines et des infrastructures critiques ont été détruites ou endommagées. Des écoles, notamment celles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et des hôpitaux, dont beaucoup abritent des Palestiniens déplacés, ont été touchés. Le nombre de personnes déplacées est sans précédent. Les frappes aériennes ont non seulement causé des destructions, mais ont également eu de très graves conséquences humanitaires. À cet égard, je me félicite que l'Égypte ait facilité l'ouverture du poste frontière de Rafah le 21 octobre et je réaffirme que l'aide humanitaire doit être acheminée en toute sécurité et sans interruption dans la bande de Gaza. Je me fais l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat. Lynn Hastings, Coordonnatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, va présenter un exposé détaillé sur la situation humanitaire, au nom de Martin Griffiths,

Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Les risques d'une nouvelle détérioration notable de la situation en Cisjordanie occupée ou d'un débordement du conflit dans la région restent importants. La violence en Cisjordanie occupée, notamment à Jérusalem-Est, qui était déjà préoccupante, s'est intensifiée depuis le début de la guerre. Les autorités israéliennes ont imposé de nombreuses restrictions à la circulation et procédé à de nombreuses arrestations. De nombreux affrontements et échanges armés entre des Palestiniens et les forces de sécurité israéliennes et des colons ont été enregistrés quotidiennement, ainsi que des actes de violence perpétrés par des colons et des attaques de Palestiniens contre des Israéliens. Depuis le 7 octobre, 93 Palestiniens, dont 27 enfants, ont été tués par les forces de sécurité israéliennes ou des colons, et un membre du personnel de sécurité israélien a été tué lors d'un échange armé. De grandes manifestations de solidarité avec la population de Gaza ont eu lieu dans les villes de Cisjordanie, certaines donnant lieu à des affrontements avec les forces de sécurité palestiniennes.

Pendant ce temps, de l'autre côté de la Ligne bleue, et sur fond de déclarations incendiaires de la part des acteurs sur le terrain, il y a eu des échanges de tirs intermittents mais intenses chaque jour depuis le 8 octobre. Le Hezbollah, le Hamas et le Jihad islamique palestinien ont tiré des roquettes et des missiles antichars en direction d'Israël, tandis que les FDI ont riposté par des tirs d'artillerie et des frappes aériennes, faisant des victimes de part et d'autre. Les 13 et 20 octobre, deux journalistes ont été tués. Il y a eu également plusieurs tentatives d'infiltration de la part de militants palestiniens venus du Liban, dont la plus importante a eu lieu le 9 octobre. Plus de 80 000 Israéliens et Israéliennes ont été évacués de leurs maisons et quelque 20 000 Libanais et Libanaises ont été déplacés.

Dans le Golan, les forces de défense israéliennes ont riposté le 10 octobre par des tirs d'artillerie et de mortier à ce qu'elles ont déclaré être des tirs effectués depuis la Syrie en direction d'Israël. Les médias d'État syriens ont fait état d'attaques aériennes israéliennes qui ont visé les aéroports internationaux de Damas et d'Alep les 12 et 22 octobre, puis à nouveau l'aéroport d'Alep le 14 octobre. La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement continue de dialoguer avec les deux parties, les exhortant à faire preuve de la plus grande retenue et à honorer leurs obligations au titre de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces.

Le Secrétaire général a exprimé très clairement la condamnation par l'ONU des attaques odieuses menées par le Hamas et d'autres groupes le 7 octobre, ainsi que ses profondes préoccupations face à l'ampleur des frappes aériennes israéliennes et à l'étendue des pertes civiles et des destructions à Gaza. La semaine dernière, le Secrétaire général et moi-même avons exploré toutes les possibilités pour remédier à la situation sur le terrain et éviter de nouvelles pertes civiles et de nouvelles souffrances. Il est essentiel qu'en tant que communauté internationale unie, nous déployions collectivement tous nos efforts pour mettre fin à l'effusion de sang et éviter que les hostilités ne s'étendent, notamment dans la région. Les enjeux sont extrêmement élevés et j'appelle tous les acteurs concernés à agir de manière responsable. Toute erreur d'appréciation pourrait avoir des conséquences incommensurables. À cet égard, je salue l'organisation par l'Égypte, le 21 octobre, du sommet pour la paix du Caire et les efforts déployés par les États de la région et au-delà pour faire face à la catastrophe humanitaire qui se déroule sous nos yeux et ouvrir la voie à un processus de paix véritable et sérieux.

Ces événements dévastateurs sont indissociables du contexte plus large du Territoire palestinien occupé, d'Israël et de la région, où les dynamiques sont profondément imbriquées. Le conflit, qui reste non résolu, et la poursuite de l'occupation façonnent la réalité de chaque Israélien et Israélienne et de chaque Palestinien et Palestinienne. Depuis 15 ans, la population palestinienne vit sous le joug de militants et d'un strict régime de blocus, tandis que les fractures en son sein s'approfondissent. En l'espace d'une génération, l'espoir a été anéanti et le désespoir a gagné celles et ceux qui voient s'éloigner les perspectives d'un avenir plus pacifique. Seule une solution politique peut nous permettre d'aller de l'avant. Les mesures que nous prenons pour régler la crise doivent être mises en œuvre de manière à promouvoir une paix négociée et à répondre aux aspirations nationales légitimes du peuple palestinien et du peuple israélien, à la vision de longue date des deux États, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords antérieurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Hastings.

M^me^ Hastings (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité au nom de Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Avant toute chose, je tiens à saluer la libération de deux otages samedi et de deux autres hier. Nous sommes reconnaissants à la République arabe d'Égypte et à l'Émir du Qatar d'avoir agi en médiateurs pour leur libération, et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'en avoir été le facilitateur. Néanmoins, les plus de 200 otages encore détenus doivent être libérés sans condition ni délai. Nous accueillons favorablement tous les efforts diplomatiques tendant à obtenir leur libération et exigeons que, dans l'intervalle, ils soient traités humainement et puissent recevoir des visites du CICR.

Tandis que des frappes aériennes nourries continuent de pleuvoir sur Gaza et que des roquettes aveugles s'abattent sur Israël, le nombre de morts, de blessés et de déplacés augmente, de même que les destructions. Du côté israélien, le nombre de morts est plus de trois fois supérieur au nombre total d'Israéliens tués depuis que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a commencé à recenser les victimes en 2005. À Gaza, on rapporte que le nombre de Palestiniens tués au cours des 17 derniers jours serait plus de deux fois supérieur au nombre total de victimes de la guerre de 2014, qui avait duré 50 jours. Les femmes et les enfants représentent quelque 62 % des victimes.

Le nombre de déplacés s'est envolé à 1,4 million. Près de 600 000 personnes sont hébergées dans des conditions toujours plus éprouvantes dans des installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). En moyenne, chaque abri accueille désormais 2,5 fois plus de personnes qu'il n'en a la capacité.

Comme mes collègues le soulignent systématiquement, il n'est pas possible de se réfugier où que ce soit à Gaza. Au moment de décider s'ils doivent fuir, et où, les civils sont pris entre le marteau et l'enclume. Des familles déplacées sont apparemment en train de retourner à Gaza-Nord du fait des bombardements en cours, car il leur est impossible dans le sud d'assurer leurs besoins fondamentaux, y compris en termes de sécurité. Je réaffirme que les civils doivent être protégés et disposer des éléments essentiels à leur survie, et ce, qu'ils se déplacent ou non.

Pour donner aux membres du Conseil une idée de l'ampleur des destructions, selon le Ministère gazaouite du logement, au moins 42 % de tous les logements de la bande ont été soit détruits, soit endommagés depuis le 7 octobre. Face à la magnitude des dégâts, il est possible que ces populations ne puissent jamais réintégrer leurs foyers.

Pendant ce temps, Gaza est toujours sans la moindre électricité. Les hôpitaux sont au bord de l'effondrement en raison des coupures de courant, des pénuries de médicaments, d'équipements et de personnel spécialisé, et des dégâts et destructions. Les patients sont soignés à même le sol faute de lits, et les chirurgiens sont contraints d'opérer sans anesthésie. Depuis le 7 octobre, à Gaza, 16 agents de santé auraient été tués et 30 autres blessés alors qu'ils travaillaient.

Au milieu de cette tourmente, l'accord permettant d'utiliser le point de passage de Rafah pour acheminer à Gaza des fournitures humanitaires essentielles depuis l'Égypte a apporté une lueur d'espoir aux personnes vivant dans des conditions épouvantables. Le week-end dernier, 34 camions chargés de fournitures vitales sont entrés à Gaza et hier, 20 autres sont arrivés dans la bande en passant par Rafah. Vingt camions de plus sont attendus aujourd'hui. Nous nous félicitons de cette évolution importante et nous nous engageons à jouer notre rôle pour que les livraisons se poursuivent et augmentent.

Mais ces acheminements ne sont qu'une goutte d'eau face à l'ampleur des besoins. Ils ne représentent pas plus de 4 % du volume moyen de marchandises qui entraient chaque jour à Gaza avant ces hostilités. Or il est évident que les besoins sont aujourd'hui nettement plus importants. Surtout, les livraisons effectuées ces derniers jours n'incluent aucun carburant, lequel est essentiel pour alimenter les services nécessaires à la survie de la population. Sans carburant, notre opération humanitaire prendra fin. Sans carburant, les hôpitaux ne fonctionnent pas, l'eau n'est pas dessalée et il n'y a pas de boulangerie. Nombreux sont ceux qui boivent de l'eau souterraine saline, ce qui augmente les risques de diarrhée, de choléra et d'autres problèmes de santé. Nous invitons instamment Israël à permettre aux approvisionnements en eau et en électricité de retrouver leur niveau d'avant le conflit et à collaborer avec nous pour trouver un moyen sûr d'acheminer du carburant dans la bande de Gaza.

Pendant que nous négocions la meilleure manière de faire entrer du carburant à Gaza avec le Gouvernement israélien, des camions-citernes chargés de 400 000 litres sont prêts à partir. C'est la quantité de carburant nécessaire pour environ 2,5 jours supplémentaires.

Si nous voulons que les civils de Gaza aient accès en quantité suffisante à la nourriture, à l'eau, aux soins médicaux et à d'autres fournitures essentielles, nous devons pouvoir augmenter les livraisons de tous les articles nécessaires et réapprovisionner les stocks de carburant. Il faudra également que les points de passage

israéliens soient rouverts à la circulation des personnes et des marchandises.

Je tiens à exprimer mon admiration sans borne face au courage et à l'engagement prodigieux de celles et ceux qui fournissent des services humanitaires salvateurs à Gaza. Il s'agit notamment des extraordinaires agents de l'UNWRA qui, pour beaucoup, sont eux-mêmes déplacés mais continuent malgré tout à prêter main-forte aux plus vulnérables. Nous devons également rendre hommage aux 35 collègues de l'UNRWA qui ont tragiquement été tués. J'exhorte le Conseil à augmenter sans délai le financement de l'UNRWA et d'autres organismes humanitaires sur le terrain afin qu'ils puissent poursuivre ces efforts indispensables.

En cette Journée des Nations Unies, nous devons tous continuer d'exiger que le droit international humanitaire soit respecté. Tous camps confondus, les parties doivent en permanence veiller à épargner les civils, y compris les personnels médical et humanitaire, et les biens de caractère civil, notamment les maisons, les hôpitaux et les biens humanitaires. Les civils doivent disposer des éléments essentiels à leur survie et, à cette fin, il faut faciliter l'acheminement rapide et sans entrave d'une aide humanitaire accrue et rétablir les accès à l'eau et à l'électricité. J'engage tous les pays dotés d'une influence à l'exercer et à veiller au respect des règles de la guerre.

L'accord, ces derniers jours, sur la reprise des livraisons d'aide et la libération d'un petit nombre d'otages montre que, par la diplomatie et la négociation, l'humanité peut prévaloir et que nous pouvons trouver des solutions humanitaires, même au plus profond de ce conflit. Dans cet esprit, je relaie l'appel du Secrétaire général à instaurer immédiatement un cessez-le-feu humanitaire afin d'alléger les invraisemblables souffrances humaines.

Si nous voulons éviter que cette catastrophe humanitaire s'aggrave encore, le dialogue doit être poursuivi afin que les fournitures essentielles puissent être acheminées à Gaza en quantité suffisante, que les civils et les infrastructures dont ils dépendent soient épargnés, que les otages soient libérés et que toute nouvelle escalade et tout effet d'entraînement soient évités.

Le monde attend des États membres du Conseil qu'ils jouent leur rôle et montrent la voie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Hastings de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'État observateur de Palestine.

M. Al-Malki (Palestine) (*parle en anglais*) : Nous sommes ici aujourd'hui pour faire cesser les tueries et les massacres perpétrés contre le peuple palestinien. Il faut mettre un terme aux massacres auxquels Israël, Puissance occupante, se livre délibérément, systématiquement et sauvagement contre la population civile palestinienne sous son occupation illégale.

Le Conseil de sécurité a le devoir d'y mettre fin. La communauté internationale est tenue, en vertu du droit international, d'y mettre fin. Il est de notre devoir collectif, en tant qu'humanité, d'y mettre fin dès maintenant. L'échec persistant du Conseil de sécurité est inexcusable.

Nous remercions le Brésil d'avoir organisé la présente séance du Conseil et d'en avoir relevé le niveau de participation compte tenu de la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous remercions le Secrétaire général de son exposé édifiant et de ses efforts inlassables, comme nous remercions les organismes des Nations Unies et les personnels humanitaires sur le terrain, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), à l'œuvre 24 heures sur 24 dans les conditions les plus inhumaines pour venir en aide à notre peuple et préserver une lueur d'humanité. Nous pleurons avec eux le meurtre aberrant de membres du personnel de l'UNRWA et d'autres travailleurs humanitaires, notamment des médecins, des infirmiers et des infirmières et du personnel paramédical, qui ont été directement visés par cette agression barbare. Ce sont des défenseurs héroïques de l'humanité à une époque marquée par une dépravation abjecte.

Plus de 2 millions de Palestiniens ont pour mission de survivre, chaque jour et chaque nuit. Lorsque les représentants et les représentantes auront terminé de prononcer leurs discours aujourd'hui, 150 Palestiniens auront été tués, dont 60 enfants. Ces deux dernières semaines, plus de 5 700 Palestiniens ont été tués, dont plus de 2 300 enfants et 1 300 femmes. Par rapport à la population de Gaza, cela équivaut à 145 000 citoyens britanniques ou 700 000 citoyens américains. Presque toutes les personnes tuées par Israël sont des civils. Plus d'un million de personnes ont été déplacées. Environ 170 000 logements ont été détruits.

Seuls le droit international et la paix doivent être défendus sans réserve par les pays ici présents. Plus d'injustice et plus de meurtres ne rendront pas Israël plus sûr. Aucune quantité d'armes et aucune alliance n'assureront sa sécurité ; seule la paix avec la Palestine et son peuple le fera. Le sort du peuple palestinien ne peut plus se résumer

indéfiniment à l'expropriation, au déplacement, au déni de droits et à la mort. Notre liberté dépend d'une paix et d'une sécurité mutuelles.

Les membres du Conseil ont tous évoqué la nécessité de répondre aux griefs et aux aspirations légitimes du peuple palestinien, de l'aider à exercer son droit à l'autodétermination et d'en appuyer la réalisation. Ceux qui contribuent activement à prévenir une catastrophe humanitaire encore plus grande et un débordement du conflit dans la région doivent clairement comprendre que le seul moyen de réaliser cet objectif est de mettre fin immédiatement à la guerre qu'Israël a lancée contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Il faut arrêter ce bain de sang.

Aucune aide humanitaire ne pourra remédier à cette situation si la population de Gaza continue de subir la mort, la destruction et la dévastation. Il n'y a aucun moyen de contenir les tensions sous-jacentes dans notre région si cette réalité ne change pas. Les possibilités de faire la guerre sont nombreuses, mais il n'en existe aucune pour parvenir à la paix.

Certains de mes collègues m'ont parlé de la douleur et de la colère des familles endeuillées. Chaque famille de Gaza est une famille en deuil. Aucune n'est épargnée. Aucune n'est en sécurité. Qu'en est-il de la solidarité à leur égard ? Où est l'empathie à leur égard ? Où est l'indignation pour les personnes tuées ? Si ces propos sont sincères, ils ne peuvent s'accompagner d'excuses pour le tueur et de justifications pour qu'il puisse continuer de tuer. Nous devons être du même côté. Tous ceux d'entre nous qui ont foi en la justice, en la paix, en la primauté du droit international et qui sont convaincus de l'importance et du caractère sacré de la vie humaine doivent faire front commun pendant cette période. Mais cela n'est possible que si chacun reconnaît la valeur de la vie des Palestiniens et la nécessité de faire respecter leurs droits. Cela n'est possible que si l'on défend sans réserve les normes du droit international et la paix, et non ceux qui violent les premières et détruisent la seconde.

Tôt ou tard, les membres du Conseil devront admettre que les intérêts de leurs pays et ceux du Gouvernement israélien ne sont pas alignés mais plutôt opposés. Plus vite ils le reconnaîtront, et plus nous pourrons sauver des vies et aurons des chances de sortir de cet abîme. Dans les conditions actuelles, il peut être difficile d'imaginer une autre réalité : les efforts et l'énergie qu'elle nécessiterait, les choix difficiles qu'il faudrait faire, le coût politique qu'elle représenterait et les changements de politiques qu'elle requerrait. Mais comme nous l'avons dit à maintes reprises, cela en vaut la peine si l'on tient compte de la réalité dans laquelle nous vivons actuellement, celle dans laquelle le peuple palestinien vit depuis des décennies. Il peut y avoir une réalité dans laquelle aucun Palestinien, aucun Israélien n'est tué et dans laquelle les deux peuples jouissent d'une liberté, d'une paix et d'une sécurité égales. C'est vers cette réalité que le Conseil doit diriger tous ses efforts et toutes ses ressources. Il doit investir dans la paix, et non la guerre. Soutenir la justice, et non la vengeance. Défendre la liberté et ne pas justifier un asservissement et une occupation continus.

Des milliards de personnes, toutes religions et origines confondues, se préoccupent du sort du peuple palestinien. Ils le mesurent à l'aune de toutes les déclarations et positions prises par les pays présents dans cette salle. Ils estiment qu'il s'agit du test ultime pour les valeurs que l'on professe et les normes auxquelles nous adhérons tous. Plus d'un millier de Palestiniens se trouvent sous les décombres de Gaza, ainsi que toutes ces valeurs et toutes ces normes. Plus de 2 millions de Palestiniens sont frappés par des bombes, tout comme ces valeurs et ces normes. Abandonner le peuple palestinien, c'est trahir ces valeurs et ces normes. Les membres du Conseil peuvent soit sauver l'ordre international fondé sur le droit, soit le laisser mourir.

Nous remercions tous ceux qui ont adopté une position sans équivoque et offert leur appui, à commencer par les pays de ma région, qui comprennent mieux que quiconque les conséquences de la poursuite des attaques inhumaines et barbares contre mon peuple, mais aussi les pays du monde entier, les personnes qui descendent dans les rues, les voix morales du monde. Le Conseil doit les écouter.

Les membres du Conseil ont des familles, et certains d'entre eux les ont mentionnées lorsque des Israéliens ont été tués, en disant qu'ils ne pouvaient s'empêcher de penser à leurs proches et à la douleur et à la souffrance qu'ils ressentiraient si ceux-ci venaient à subir un sort similaire. Je suis donc convaincu que les gens ne peuvent pas être insensibles à une réalité dans laquelle toutes les personnes qu'ils aiment, leurs parents, grands-parents, frères et sœurs, enfants, petits-enfants, tantes, oncles, cousins et beaux-parents, font toutes face à un danger de mort imminent, ou pire, ont toutes été tuées subitement, par une seule frappe. Cela arrive tous les jours. Les membres du Conseil peuvent-ils ressentir leur souffrance ? Peuvent-ils imaginer le lendemain de ces personnes, ou celui d'un enfant qui est le seul survivant de sa famille ? Si c'est le cas, peuvent-ils imaginer ce

que nous ressentons lorsque quelqu'un prétend que c'est ce qui peut arriver de mieux ? Peuvent-ils imaginer leurs proches assiégés et bombardés, privés des biens essentiels pour leur survie, leur sort ne tenant qu'à une décision qui autorise ou entrave l'entrée de carburant, d'eau et de denrées alimentaires, et dont un possible retard pourrait signer l'arrêt de mort de bon nombre d'entre eux ? Les membres d'une famille doivent se réunir lorsqu'ils sont vivants, et non lorsqu'ils sont morts.

Si les membres du Conseil affirment qu'ils défendent le droit international, le droit international humanitaire et la protection des civils, alors rien ne peut justifier les agissements d'Israël. Les actes qu'il pose reviennent à prendre des civils pour cible ou, au mieux, à mener des attaques inhumaines, illégales et aveugles. Il inflige un châtiment collectif. Dès lors qu'on retire les principes d'humanité et de distinction du droit de la guerre, il ne reste plus rien. Les actes posés sont des crimes qui doivent être traités comme tels.

Les agissements d'Israël cadrent avec sa conviction selon laquelle nous sommes des sous-hommes, ou des « animaux à visage humain », pour les citer. Mais, les membres présents dans cette salle ne partagent certainement pas cet avis. Ils ne pensent pas que nos vies ont moins de valeur, qu'elles sont moins importantes ou plus inutiles. Aussi, je demande à chaque personne d'imaginer ce qu'elle ferait si des bombes frappaient Israël et tuaient des civils par milliers, et de se demander ensuite en quoi cela est différent de la situation actuelle. Israël tue des milliers de Palestiniens depuis des années, et pourtant personne n'a suggéré que cela nous donnait le droit de tuer des civils israéliens, que ce soit aux fins de légitime défense, pour protéger les nôtres, ou faire acte de résistance. Le message a toujours été clair : rien ne saurait justifier le meurtre de civils israéliens. De même, rien – je dis bien rien – ne justifie le meurtre de civils palestiniens.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Le Conseil de sécurité n'a-t-il pas pour responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales et de préserver les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, par laquelle les peuples s'engagent à préserver les générations futures du fléau de la guerre et à prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix, conformément aux principes de la justice et du droit international ? Ou bien le Conseil de sécurité est-il incapable d'assumer ses responsabilités, de s'acquitter de son mandat et de faire appliquer ses résolutions sans sélectivité ni deux poids, deux mesures lorsqu'il s'agit de la Palestine ? Le Conseil de sécurité n'a-t-il pas pour rôle de réagir et de mettre immédiatement fin à l'agression contre des nouveau-nés, des hommes, des femmes et des enfants, de protéger les civils palestiniens contre les crimes que ne cesse de commettre l'occupation et de remédier aux causes profondes du problème, à savoir l'instabilité, l'insécurité et l'absence de paix causées par la ferme volonté des autorités d'occupation israéliennes de coloniser la terre palestinienne et de déplacer son peuple ? Pour instaurer la paix et la sécurité, il faut permettre l'émancipation du peuple palestinien et l'exercice de ses droits légitimes et inaliénables, et non contourner ces impératifs, fermer les yeux sur ses souffrances et bafouer son humanité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce que

> « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ».

À cet égard, aux membres de la communauté internationale, représentés par le Conseil, je demande : leur conscience humaine n'est-elle pas offusquée par les crimes commis depuis des décennies par l'occupation israélienne dans le cadre de son occupation coloniale, qui expose aujourd'hui le peuple palestinien au terrorisme, aux meurtres, à la destruction et à la famine ? Ne sont-ils pas offusqués par le meurtre d'enfants en Palestine, par les bombardements brutaux qui tuent des innocents et prennent pour cible des maisons, des hôpitaux, des écoles, des mosquées, des églises, des journalistes, des agents de santé et des membres du personnel de l'ONU ? Ne sont-ils pas offusqués que l'on prive notre peuple de son humanité, ou par les déclarations inacceptables des responsables israéliens qui appellent au nettoyage ethnique et au génocide et décrivent le peuple palestinien comme des descendants des ténèbres, et parfois comme des animaux pour justifier leur mise à mort ? La conscience humaine n'est-elle pas offusquée par le blocus imposé à notre peuple depuis 16 ans, qui l'a plongé dans la famine et l'empêche de recevoir de l'eau, des vivres, des médicaments, du carburant et d'autres fournitures essentielles ? La conscience humaine n'est-elle pas offusquée par les attaques contre la population civile en Cisjordanie, y compris à Jérusalem, ainsi que contre les lieux saints chrétiens et musulmans ? Combien de victimes, combien d'enfants palestiniens devront être tués avant que le Conseil ne mette un terme à la folie qui s'est déchaînée ?

Les membres du Conseil ne doivent pas se méprendre sur la situation. La guerre dévastatrice menée contre les civils palestiniens dans la bande de Gaza

s'inscrit dans la continuité de l'agression perpétrée par l'occupation contre notre peuple dans le but de continuer à coloniser et à occuper notre terre. Il sera impossible de parvenir à la paix et à la sécurité en tuant des enfants, en détruisant Gaza et en en faisant un enfer sur terre ou en réduisant sa superficie, ce que les responsables des meurtres et des destructions ne cessent de réclamer. On ne parviendra pas non plus à la paix et à la sécurité en fournissant des armes à des milliers de colons terroristes pour leur permettre de poursuivre leurs attaques terroristes contre notre peuple à Jérusalem et en Cisjordanie.

Les enfants palestiniens de Gaza écrivent leur nom sur leurs mains afin que leurs cadavres puissent être identifiés et qu'on ne les enterre pas dans des fosses communes. Israël a éliminé une multitude de familles qui avaient été rayées du registre de la population. Il s'agit d'un acte de vengeance contre des enfants, des femmes et des civils, un acte que le monde avait convenu d'empêcher et que les buts énoncés dans la Charte et le droit international avaient cherché à interdire et à éliminer.

Israël se venge sur les femmes, les enfants et l'ensemble du peuple palestinien. Il se venge sur les victimes qui continuent à rejeter l'occupation et son projet colonial. Les victimes continuent de revendiquer leurs droits à la liberté, à l'indépendance et au retour. Le peuple continue de faire preuve de résilience face aux crimes et à l'agression brutale qui se poursuit et qui est renforcée par les discours haineux et vindicatifs du Gouvernement d'occupation dont l'objectif est de parachever le crime de la Nakba. Comme l'a écrit notre grand poète, Mahmoud Darwish,

> « [N]ous sommes les victimes sur qui chaque forme de tuerie a été essayée, même les armes les plus récentes. Pourtant, nous sommes le miracle qui ne meurt pas et ne peut être tué ».

Le monde a été témoin de toutes sortes de meurtres, de destructions, d'arrestations et de déplacements commis par Israël contre le peuple palestinien, et a coexisté avec ses crimes et son impunité au lieu de chercher une solution radicale pour mettre fin à l'occupation et à sa présence sur la terre de Palestine. Mettre fin à l'occupation et réaliser les droits du peuple palestinien est le seul moyen de garantir la stabilité, la sécurité et la paix aux niveaux régional et international.

L'escalade grave dans la région est principalement due à l'absence de droits et à leur non-respect. Par conséquent, le minimum attendu du Conseil aujourd'hui, c'est d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et à la cessation de l'agression israélienne contre notre peuple dans la bande de Gaza, ainsi que d'assurer de toute urgence l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza, d'empêcher les déplacements forcés, de fournir d'urgence une protection internationale au peuple palestinien et de rendre la justice par l'application du principe de responsabilité.

Les mesures concrètes nécessaires doivent être prises pour remédier aux causes profondes du problème et mettre fin à l'occupation israélienne du territoire de l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions des organes de l'ONU et aux paramètres du processus de paix et au droit international, ainsi que pour concrétiser les droits inaliénables du peuple palestinien, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale et le retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers d'où ils ont été expulsés, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. La guerre et la paix commencent en Palestine. Notre région a subi bien assez de guerres. Gaza est aujourd'hui la capitale du monde. Tous les yeux sont rivés sur Gaza. Le Conseil ne doit pas rater le coche. Gaza abrite un peuple formidable et résilient, qui a toléré ce qu'aucun être humain ne peut tolérer. C'en est assez de la torture, des massacres, de l'injustice ! Longue vie à Gaza, longue vie à la Palestine, et longue vie à la liberté pour que la paix perdure !

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre israélien des affaires étrangères.

M. Cohen (Israël) (*parle en anglais*) : Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, des bébés et des enfants sont détenus à Gaza. Cela dépasse l'entendement. C'est un véritable cauchemar : Ofri, 10 ans ; Avigail, 3 ans ; Maya, 17 ans ; Raz, 4 ans ; Aviv, 2 ans ; Ariel, 4 ans ; le petit Kfir, 9 mois seulement ; Yuval, 8 ans ; et Ofir, 17 ans. Il ne s'agit que de quelques-uns des nombreux enfants et bébés qui n'ont pas vu encore ce qu'est le mal, qui n'ont jamais causé de mal, mais qui sont victimes du mal. Ces enfants sont témoins d'une horreur que les mots ne peuvent décrire. Monsieur le Secrétaire général, dans quel monde vivez-vous ? Certainement pas dans le nôtre.

> « Est-ce que je veux me souvenir de la création de l'enfer ? Les cris des pillards, savourant la chasse ; les cris des blessés, qui implorent qu'on les laisse en vie ; des visages de mères ravagés par la douleur ; des enfants qui se cachent, blêmes de peur ? Non, je ne veux pas me souvenir, mais comment oublier ? [...] Est-ce que je veux me souvenir de ce monde sens dessus dessous ?

> Des familles disparaissant en plein jour. Des charniers fumant le sang. Des mères cherchant leurs enfants, en vain. [...] Non. Je dois me souvenir et ne jamais vous laisser oublier. »

Ce poème déchirant a été écrit en 1942 par Alexander Kimel, un rescapé de l'Holocauste. Cinq ans plus tard, l'Assemblée générale votait pour la création de l'État juif, donnant naissance à l'État d'Israël (résolution 181 (II)). Il y a 75 ans, une déclaration claire a été faite : plus jamais ça. Plus jamais ça.

Le samedi 7 octobre restera dans l'histoire comme un massacre sanglant, ni plus ni moins. Le samedi 7 octobre est un signal d'alarme pour l'ensemble du monde libre. Il s'agit d'un signal d'alarme contre l'extrémisme et la terreur. Ce jour-là, plus de 1 500 terroristes du Hamas et du Jihad islamique ont infiltré Israël depuis le sud avec une violence qui dépasse même celle de Daech, tuant plus de 1 400 bébés, enfants, femmes et hommes, et blessant plus de 4 000 personnes. Ils sont allés de maison en maison, massacrant des familles entières et des personnes dans leur lit, dans les rues et sur le chemin de la synagogue, violant les femmes et les brûlant vives, et dansant et chantant sur les cadavres. Les membres du Conseil n'étaient pas présents et n'ont pas vu ni senti l'horreur.

Arrêtons-nous un instant et pensons aux nombreux innocents qui se sont réveillés ce samedi matin. Nombre d'entre eux n'ont pas encore pu être inhumés. Récitons les mots de la prière juive pour les morts, le kaddish :

(*l'orateur poursuit dans une langue autre que les langues officielles du Conseil de sécurité, sans services d'interprétation*)

(*l'orateur reprend en anglais*)

Ce massacre restera dans l'histoire comme un massacre plus sanglant que ceux perpétrés par Daech. Le Hamas, ce sont les nouveaux nazis. Le Hamas, ce sont les nouveaux nazis. Tout comme le monde civilisé s'est uni pour vaincre les nazis, et tout comme le monde civilisé s'est uni pour vaincre Daech, le monde civilisé doit rester uni derrière Israël pour vaincre le Hamas. Ne nous méprenons pas sur les intentions du Hamas. Je suis sûr que le Secrétaire général le sait. Leur charte appelle clairement à la destruction et à l'élimination de l'État d'Israël. Cela ne se produira jamais.

Plus de 220 personnes ont été prises en otage. Parmi les otages se trouvent des enfants, qui ont vu leurs parents être assassinés, des personnes rescapées de l'Holocauste et des personnes âgées qui ont besoin de soins et de médicaments. Nous demandons un accès direct et immédiat à tous les otages, ainsi que leur libération sans condition. Moran Alony est présent dans cette salle. Sept membres de sa famille ont été pris en otage. Les sœurs de Moran, Sharon Alony Cunio et Danielle Alony, ont été enlevées avec le mari de Sharon, David, et leurs jumelles âgées de 3 ans, Emma et Yuli. Au moment où nous parlons, ces jumelles âgées de 3 ans sont détenues par le Hamas, ainsi que la fille de Danielle, Emilia, âgée de 5 ans. Tôt dans la matinée du samedi 7 octobre, Sharon a écrit dans un groupe de discussion familial qu'il y avait des terroristes du Hamas dans leur maison et qu'ils se cachaient dans la pièce de sécurité. Quelques minutes plus tard, elle a écrit que les terroristes avaient mis le feu à la maison. Comme ils n'ont pas pu entrer dans la pièce et les abattre, ils ont mis le feu à la maison pour les faire sortir. Elle a écrit qu'ils étouffaient dans la pièce de sécurité. Quelques minutes plus tard, Moran a reçu un message privé de sa sœur, qui disait : « Nous sommes en train de mourir. Aide-nous ». La famille a été informée que Sharon, Danielle, Emma, Yuli, Emilia, David et Ariel, le frère de David, étaient retenus captifs par des terroristes du Hamas à Gaza.

Une autre famille est ici avec nous, celle de Hersh Goldberg-Polin, un jeune homme de 23 ans, qui était l'un des merveilleux et innocents participants au festival de musique. Hersh est grièvement blessé. Les deux derniers textos qu'il a réussi à envoyer à ses parents depuis son téléphone avant d'être enlevé et emmené à Gaza étaient : « Je vous aime, je suis désolé ». C'est ce qu'il a écrit à ses parents. D'autres familles sont présentes parmi nous aujourd'hui : les familles d'Itay Chen, de Keith et Aviva Siegel, de Liat Beinin, d'Edan Alexander et d'Omer Neutra. Et il y a tant d'autres familles qui ne sont pas parmi nous aujourd'hui.

Le Qatar, qui finance les dirigeants du Hamas et leur donne refuge, pourrait avoir une influence et permettre la libération immédiate et sans condition de tous les otages détenus par les terroristes. Les membres de la communauté internationale doivent exiger du Qatar qu'il fasse précisément cela. La présente séance doit se conclure par un message clair : ramenez-les chez eux. Je voudrais que nous écoutions cet enregistrement.

Un enregistrement audio est diffusé dans la salle.

Il s'agit d'un terroriste du Hamas. Ce qu'il a dit là, en arabe, à sa mère et à son père, c'est qu'il était fier d'avoir sur les mains le sang des 10 Juifs qu'il avait assassinés. Quel monstre ils ont mis au monde. Je dis au Secrétaire général que c'est ça, le monde dans lequel nous vivons.

Nous avons donné Gaza aux Palestiniens jusqu'au dernier millimètre. Il n'y a pas de différend concernant la terre de Gaza. Mais ils prennent l'argent qu'ils reçoivent du monde et, au lieu de construire des hôpitaux, des immeubles de bureaux et des centres commerciaux, ils l'utilisent pour creuser des tunnels et construire des usines de roquettes, ce qui ne contribue pas à aider la population. Il s'agit d'un exemple. Nous pourrions montrer toutes vidéos qu'ils tournent. Ils en sont fiers. Ces voyous ne parlaient pas au nom de l'islam, des valeurs humaines ou de la lutte pour la liberté. Ils parlaient au nom de la cruauté, de la malveillance et de la haine. Tout le monde devrait se demander contre qui nous nous battons. Israël n'a pas seulement le droit de se défendre, mais aussi le devoir de le faire. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir.

Je veux m'adresser à tous les pays ici présents et leur dire que l'Occident est le prochain sur la liste. La guerre qui nous a été imposée n'est pas seulement celle d'Israël. C'est la guerre du monde libre. J'entends des appels à la proportionnalité. J'entends des appels, comme celui de M^me^ Hastings, en faveur d'un cessez-le-feu. Quelle est la réponse proportionnée lorsque des bébés sont tués, des femmes violées et brûlées vives et des enfants décapités ? Comment peut-on accepter un cessez-le-feu avec quelqu'un qui a juré de tuer et de détruire sa propre existence ? La riposte proportionnelle au massacre du 7 octobre est la destruction totale du Hamas jusqu'à son dernier membre. Non seulement Israël a le droit de détruire le Hamas, mais c'est aussi son devoir.

Pour Israël, c'est une question de survie. Le monde libre doit se souvenir de ce qui s'est passé le 7 octobre et ne jamais l'oublier. Aujourd'hui, cette terreur barbare touche Israël. Demain, elle frappera à la porte de chacun d'entre nous. Ces terroristes n'ont pas seulement en tête la destruction d'Israël. Ils rêvent de conquérir le monde. J'invite les participants à la présente séance à s'informer sur le sujet. Ces terroristes ne s'en cachent pas, exactement comme les nazis. Ils sont prêts à étendre leur champ d'action. Cette guerre nous a été imposée. Nous n'avons pas choisi cette guerre, mais nous allons sans l'ombre d'un doute la gagner, parce que cette guerre est une guerre pour la vie. Cette guerre doit être aussi la guerre de tous.

En tant que mandataire de l'Iran, le Hamas avait trois objectifs derrière son attaque barbare : assassiner des Juifs, enlever des otages et faire échouer l'expansion de la paix, de la stabilité et de la normalisation dans notre région. Ses membres se sont montrés unis dans leur volonté et leur détermination comme jamais auparavant. Israël doit maintenant agir à un niveau sans précédent pour s'assurer que le Hamas n'atteindra jamais ses objectifs. Tel est notre objectif.

Cela fait aujourd'hui 18 jours que cette guerre a commencé. Au cours des 18 derniers jours, nos concitoyens ont été la cible de tirs de missiles et de roquettes en provenance de Gaza, et pas seulement de Gaza. Il y a une tentative évidente d'escalade et de déclenchement d'une guerre à la frontière nord de notre pays. Alors que le Hezbollah, mandataire de l'Iran, prend pour cible nos villes, l'objectif du Hamas, son parrain et collaborateur, est clair. Le Hamas n'arrivera pas à ses fins.

Israël est également confronté à des menaces provenant d'autres pays voisins. La semaine dernière, des missiles de croisière ont été lancés sur Israël depuis le Yémen. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'identité des responsables et les raisons qui les poussent à agir de la sorte. Je voudrais dire aux pays arabes et à nos voisins que nous sommes exposés à la même menace : celle de l'Iran et de l'organisation terroriste. Je me tiens devant le Conseil pour dire haut et fort que nous gagnerons cette guerre. Je le dis pour que la communauté internationale comprenne bien qui est menacé et qui est l'agresseur.

Le monde est aujourd'hui confronté à un choix moral clair. On peut soit faire partie du monde civilisé, soit céder aux forces du mal et de la barbarie qu'incarnent les sauvages du Hamas et leurs amis. Il n'y a pas de juste milieu ni de place pour l'ambiguïté morale. Je tiens à remercier tous les gouvernements qui ont déjà désigné le Hamas comme une organisation terroriste, et j'invite les autres à le faire immédiatement.

Je tiens à remercier les États-Unis, le Président Biden et le Secrétaire d'État Blinken d'avoir fait preuve d'une telle clarté morale et de s'être rangés du côté d'Israël en ces heures sombres, aussi bien en paroles qu'en actes. Je tiens également à remercier les nombreux autres dirigeants du monde entier qui ont pris le parti d'Israël en ces temps difficiles. Je voudrais rappeler au Conseil que la Charte des Nations Unies, que nous avons tous signée, commence par ces mots :

> « Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ».

Aujourd'hui, après l'attaque terroriste la plus barbare et la plus brutale de l'histoire moderne, si toutes les nations ne prennent pas résolument et clairement position pour les orphelins innocents laissés seuls dans le monde, pour les enfants qui ont été massacrés alors

qu'ils dansaient au lever du soleil, pour les survivants de l'Holocauste assassinés ou enlevés, et pour Israël dans le cadre de notre mission visant à éradiquer ces monstres de la surface de la Terre, si toutes les nations ne défendent pas les valeurs fondamentales de l'humanité décrites dans la Charte des Nations Unies, l'ONU, sous la direction du Secrétaire général, vivra ses heures les plus sombres et n'aura plus aucune raison morale d'exister. En cette période difficile pour le peuple israélien, nous affirmons sans ambages que nous sommes forts. Nous nous reconstruirons. Nous sommes déterminés et résolus à réaliser notre rêve : être une nation libre sur notre terre, la terre de Sion et de Jérusalem.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères du Brésil.

Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général António Guterres, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, et la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, M^me^ Lynn Hastings.

Nous assistons à des niveaux de violence sans précédent dans la région. Depuis le 7 octobre, plus de 5 000 personnes ont perdu la vie dans les deux camps et plus d'un million de personnes ont fui leur domicile dans la bande de Gaza. Qu'il me soit permis de citer le Président Lula da Silva dans son appel à la raison.

> « Le Hamas doit relâcher les enfants israéliens qui ont été enlevés à leur famille. Israël doit cesser les bombardements afin que les enfants palestiniens et leurs mères puissent quitter la bande de Gaza par la frontière avec l'Égypte. Il faut un minimum d'humanité dans la folie de la guerre ».

Ce que le Président Lula souligne, c'est que nous sommes face à la fois à une crise des otages et à une crise humanitaire. Les actes de terrorisme perpétrés en Israël ont fait plus d'un millier de victimes, et leurs auteurs ont également enlevé des centaines d'innocents, y compris des enfants et des personnes âgées. Trois citoyens brésiliens ont trouvé la mort dans les attaques du Hamas, et nous pleurons leur disparition. Nous ne pouvons pas cautionner les actes de terrorisme. La violence engendre la violence. Je tiens donc à lancer un appel à la libération immédiate et sans condition de tous les otages civils sains et saufs, en particulier les femmes et les enfants.

Les actes de terrorisme sont odieux et criminels, et le droit international est clair sur les moyens de les empêcher. Le Conseil de sécurité a produit un vaste corpus de normes antiterroristes. Lorsque la lutte contre le terrorisme s'écarte des normes et des principes fondamentaux qui la régissent, s'agissant notamment du recours à la force, elle renforce la rhétorique des groupes terroristes au lieu de lui faire pièce. Afin d'opposer une stratégie efficace à la menace terroriste, il est par conséquent impératif de veiller au plein respect des droits humains, du droit humanitaire et du droit des réfugiés. Les enfants doivent toujours être traités avant tout en victimes, de façon compatible avec leurs droits, leur dignité et leurs besoins. L'escalade de la violence à Gaza est également inacceptable, tout comme la démolition des infrastructures civiles, qui s'est déjà traduite par la destruction de 42 % des habitations. Nous ne pouvons pas tolérer la perte de plus de 2 000 enfants palestiniens. En tant que Puissance occupante, Israël a l'obligation juridique et morale de protéger la population locale en vertu du droit international humanitaire.

Les faits récents à Gaza sont particulièrement préoccupants, notamment le prétendu ordre d'évacuation, qui plonge des innocents dans une détresse sans précédent. Le nombre de camions chargés d'aide humanitaire qui passent la frontière à Rafah est on ne peut plus insuffisant pour répondre aux besoins élémentaires de la population locale. L'électricité est toujours coupée sur l'ensemble du territoire, ce qui nuit au travail du personnel de santé. Les hôpitaux sont débordés. L'accès à l'eau potable est entravé, de telle sorte que les gens sont nombreux à se tourner vers des sources d'eau potentiellement insalubres. Les civils doivent être respectés et protégés partout et en tout temps. Toutes les parties sont tenues de se conformer strictement aux obligations qui leur sont faites par le droit international. À cet égard, j'insiste sur les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité, d'humanité, de nécessité et de précaution, qui doivent guider et éclairer toutes les actions et les opérations militaires.

Nous ne devons pas perdre de vue les causes profondes du conflit, à savoir l'oppression, les inégalités socioéconomiques et les violations récurrentes des droits humains. Le conflit israélo-palestinien a débuté il y a exactement 75 ans. Il est décourageant de voir que le processus de paix entre les deux peuples n'avance toujours pas. L'impasse où il se trouve alimente une hausse inquiétante de la violence. Même avant la crise à Gaza, l'année 2023 présentait déjà le bilan humain le plus lourd depuis 2005. La situation reste tendue en Cisjordanie, où des incidents successifs ont entraîné une escalade de la violence

et des pertes civiles. L'intensification de la violence des colons est également alarmante. L'instauration de la paix exige un respect strict du droit international, ainsi que des efforts pour concrétiser la solution des deux États. La position du Conseil est claire : l'occupation qui se poursuit en Cisjordanie est illégale et bat en brèche les perspectives de paix. Israël doit cesser toutes ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. La différence de traitement entre colons et locaux est inacceptable. L'expansion en cours et prévue des colonies ne fait qu'obérer la viabilité d'un futur État palestinien et engendrer la violence et la haine. Nous soulignons aussi qu'il importe de préserver le statu quo historique des Lieux saints de Jérusalem et reconnaissons l'importance de la tutelle hachémite. Le Brésil exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute provocation, ce qui inclut les propos extrémistes.

La réconciliation intrapalestinienne est capitale. Nous nous félicitons des réunions tenues en Égypte qui portent sur les possibilités de réconciliation entre les factions palestiniennes et encouragent la poursuite de l'engagement diplomatique dans les processus de paix régionaux. Le Brésil salue également le précieux travail humanitaire que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) accomplit au profit d'une des populations réfugiées les plus vulnérable du monde, les Palestiniens. Nous pleurons les courageux agents de l'UNRWA qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions depuis le début des hostilités actuelles. Notre attachement à l'Office est reflété dans notre disposition à assumer la vice-présidence puis la présidence de sa commission consultative, à compter respectivement de juillet 2024 et de juillet 2025.

Le Moyen-Orient dans son ensemble est pris depuis longtemps dans un enchevêtrement de conflits, qui entraînent, dans des proportions immenses, de la souffrance, du chagrin, des difficultés et, pire que tout, du désespoir, et qui déstabilisent gravement la région. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au risque très réel de voir la crise de Gaza s'étendre à d'autres parties de la région.

Face à tous ces redoutables défis, la diplomatie et le dialogue demeurent nos plus puissants atouts. Le différend maritime entre Israël et le Liban a été réglé de façon pacifique par la négociation. De même, le récent rapprochement entre l'Arabie saoudite et l'Iran fait ressortir le potentiel des échanges quand ils sont menés de bonne foi. L'établissement de relations diplomatiques entre Israël et divers pays arabes témoigne également de la volonté des parties de dialoguer et de coopérer. Les démarches de ce genre sont porteuses d'espoir pour la paix dans la région. La Ligue des États arabes joue un rôle primordial dans ce contexte en s'employant inlassablement à faire œuvre de médiation et à favoriser le dialogue entre les parties en conflit.

Il incombe au Conseil une responsabilité cruciale dans la réponse immédiate à la crise, des otages et humanitaire, qui se déroule actuellement. La réputation de l'ONU repose en grande partie sur sa manière d'aborder le problème. Le Conseil n'a pas été en mesure d'adopter de projet de résolution sur la situation dans la région depuis 2016, et des stratégies d'obstruction l'empêchent de prendre des décisions capitales sur le plan de la paix et de la sécurité internationales. En conséquence, la situation au Moyen-Orient est l'une des questions sur lesquelles le Conseil de sécurité a le moins de marge de manœuvre. Il doit se montrer à la hauteur du défi qui lui est lancé. Nous, ses membres, serons probablement jugés et reconnus coupables par les générations futures pour notre inaction et notre complaisance. Nous devons trouver comment débloquer l'action multilatérale. Ce n'est pas en nous focalisant sur les désaccords que nous avancerons vers des solutions tellement nécessaires face à la terrible crise humanitaire en cours. Le Conseil de sécurité ne doit pas se soustraire à sa responsabilité d'appeler à ce que les innocents arrachés à leur famille soient libérés, et d'ici là, à ce qu'ils soient en sécurité, en bonne santé et bien traités. Il y a un large appel politique à l'ouverture des couloirs humanitaires dont le besoin est urgent. Une décision sur les aspects humanitaires de la crise actuelle est à la portée des membres du Conseil, à condition que nous nous abstenions de politiser une situation déjà complexe sur le terrain.

Le Brésil continuera de promouvoir le dialogue entre les membres et l'action du Conseil en proposant de nouvelles pistes de négociation. C'est dans cet esprit que le Président Lula da Silva m'a chargé d'assister au sommet de la paix qui s'est tenu au Caire samedi dernier, avec un message clair, à savoir que le Brésil joint sa voix à toutes celles qui exhortent au calme, à la retenue et à la paix dans la région. Malgré les différentes positions exprimées par les États Membres qui y étaient représentés, il a été possible de dégager un consensus sur les quatre principaux objectifs suivants : la fin des violences, l'instauration d'un cessez-le-feu, la mise en place de couloirs humanitaires, ainsi que la mise en œuvre de la solution des deux États et l'adhésion pleine et entière à celle-ci.

Il faut en finir avec les conflits, les souffrances et l'instabilité. Nous avons besoin que toutes les parties prenantes voient leurs propres intérêts sous un angle nouveau, en adoptant une vision à long terme et prévoyante. Nous avons besoin de solutions, aussi difficiles qu'elles puissent être sur le plan politique. Un Moyen-Orient pacifique et prospère est dans l'intérêt de tous et toutes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M. Blinken (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance au niveau ministériel et d'avoir réuni le Conseil de sécurité. Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland et la Coordonnatrice spéciale adjointe Hastings de leurs importants exposés.

Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général du rôle moteur qu'il joue en cette période incroyablement difficile, notamment en facilitant l'acheminement d'une aide humanitaire aux civils à Gaza. En outre, nous exprimons notre gratitude et notre admiration à l'ensemble de l'équipe des Nations Unies, qui continue de s'acquitter de ses fonctions dans certaines des circonstances les plus difficiles qui soient, pour son courage et son dévouement incroyables.

Je suis ici aujourd'hui parce que les États-Unis estiment que l'ONU et le Conseil de sécurité en particulier ont un rôle crucial à jouer dans le règlement de cette crise. En effet, nous avons présenté un projet de résolution qui définit les mesures concrètes que nous pouvons prendre, ensemble, à cette fin. Le projet de résolution s'appuie sur de nombreux éléments du projet de résolution (S/2023/773) que le Brésil a présenté la semaine dernière (voir S/PV.9442). Il intègre les observations importantes qui nous ont été communiquées par les autres membres du Conseil au cours des derniers jours. Il s'appuie également sur les points de vue qui m'ont été directement communiqués par des partenaires dans toute la région après l'attaque odieuse perpétrée par le Hamas le 7 octobre, points de vue que les États-Unis partagent.

Premièrement, nous reconnaissons tous le droit, et même l'impératif, des États à se défendre contre le terrorisme. C'est pourquoi nous devons condamner sans équivoque l'attaque terroriste barbare perpétrée par le Hamas contre Israël – des bébés criblés de balles ; des jeunes traqués et abattus avec jubilation ; des personnes, de jeunes personnes, décapitées ; des familles brûlées vives dans une ultime étreinte ; des parents exécutés sous les yeux de leurs enfants ; des enfants exécutés sous les yeux de leurs parents ; et de nombreuses personnes retenues en otage à Gaza. Nous devons nous demander, et ces questions méritent en effet d'être posées : où est l'indignation ? où est l'écœurement ? où est le rejet ? où est la condamnation explicite de ces horreurs ? Nous devons affirmer le droit de toute nation à se défendre et à empêcher qu'une telle horreur ne se répète. Aucun membre du Conseil, aucune nation dans toute l'Organisation, ne peut ni ne saurait tolérer le massacre de son peuple.

Comme le Conseil et l'Assemblée générale l'ont affirmé à maintes reprises, tous les actes de terrorisme sont illégaux et injustifiables. Ils sont illégaux et injustifiables, qu'ils visent des personnes à Nairobi ou à Bali, à Louxor, à Istanbul ou à Mumbai, à New York ou dans le kibboutz Be'eri. Ils sont illégaux et injustifiables, qu'ils soient perpétrés par Daech, Boko Haram, les Chabab, Lashkar-e-Tayyiba ou le Hamas. Ils sont illégaux et injustifiables, que les victimes soient prises pour cible en raison de leur foi, de leur appartenance ethnique, de leur nationalité ou pour toute autre raison, et le Conseil a la responsabilité de dénoncer les États Membres qui arment, financent et entraînent le Hamas ou tout autre groupe terroriste qui commet de tels actes horribles.

N'oublions pas que parmi les plus de 1 400 personnes tuées par le Hamas le 7 octobre se trouvaient des ressortissants de plus de 30 États Membres de l'ONU, y compris de pays membres du Conseil réunis autour de cette table. Parmi les victimes figurent au moins 33 citoyens américains. Il est dans l'intérêt et de la responsabilité de chacun et de chacune de mettre en échec le terrorisme.

Deuxièmement, nous nous accordons tous et toutes sur la nécessité vitale de protéger les civils. Comme le Président Biden l'a clairement indiqué dès le début de cette crise, si Israël a le droit, et même l'obligation, de se défendre, la manière dont il le fait est importante. Nous savons que le Hamas ne représente pas le peuple palestinien, et que les civils palestiniens ne sont pas responsables du massacre commis par le Hamas. Les civils palestiniens doivent être protégés. Cela signifie que le Hamas doit cesser de les utiliser comme boucliers humains. Il est difficile d'imaginer un acte plus cynique. Cela signifie qu'Israël doit prendre toutes les précautions possibles pour éviter de mettre en danger les civils. Cela signifie que les vivres, l'eau, les médicaments et les autres formes

d'aide humanitaire essentielle doivent pouvoir parvenir à Gaza et aux personnes qui en ont besoin. Cela signifie que les civils doivent pouvoir se mettre à l'abri. Cela signifie que des pauses humanitaires doivent être envisagées à ces fins.

Les États-Unis œuvrent sans relâche à la concrétisation de ces principes. Nous continuons de travailler en étroite coordination avec l'Égypte, Israël et nos partenaires dans la région, ainsi qu'avec l'ONU, afin de mettre en place des mécanismes qui permettront de fournir, de façon continue, une aide humanitaire aux civils à Gaza sans que celle-ci ne profite au Hamas ou à tout autre groupe terroriste. Le Président Biden a chargé l'un de nos diplomates les plus chevronnés, l'Ambassadeur David Satterfield, de prendre la tête de nos efforts humanitaires, ce qu'il fait actuellement sur le terrain. Les États-Unis se sont engagés à fournir une aide humanitaire supplémentaire de 100 millions de dollars aux Palestiniennes et aux Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, ce qui porte à plus de 1,6 milliard de dollars le montant total de l'aide que nous avons apportée au peuple palestinien au cours des 30 derniers mois. Cela fait des États-Unis le plus grand donateur d'aide, et de loin, à la population palestinienne. Nous appelons tous les pays, en particulier ceux qui ont plus de moyens, à se joindre à nous pour répondre à l'appel de l'ONU concernant la situation humanitaire à Gaza.

Les efforts que nous déployons pour sauver des vies innocentes dans ce conflit, et d'ailleurs dans tous les conflits, s'appuient sur notre conviction profonde que chaque vie civile a la même valeur. Il n'y a pas de hiérarchie lorsqu'il s'agit de protéger la vie des civils. Un civil est un civil, quels que soient sa nationalité, son appartenance ethnique, son âge, son sexe ou ses croyances. C'est pourquoi les États-Unis pleurent chaque vie innocente perdue dans cette crise, y compris la vie d'hommes, de femmes, d'enfants, et de personnes âgées israéliens et palestiniens, de musulmans, de Juifs, de chrétiens et de personnes de toutes nationalités et de toutes confessions, y compris au moins 35 membres du personnel des Nations Unies. C'est pourquoi il est impératif que nous nous attachions à protéger tous les civils dans ce conflit et à empêcher que d'autres morts ne viennent s'ajouter aux nombreux décès qui sont déjà à déplorer.

La valeur que nous accordons à la vie des civils est le moteur qui guide nos efforts pour obtenir la libération des otages détenus par le Hamas et d'autres groupes terroristes à Gaza. Comme d'autres, lors de mon récent voyage, j'ai eu l'occasion de rencontrer les membres de familles des personnes portées disparues, qui seraient détenues par le Hamas. Plusieurs d'entre eux, comme le savent les personnes ici présentes, sont avec nous dans la salle aujourd'hui. Aucun d'entre nous ne peut imaginer le cauchemar qu'ils vivent, un cauchemar qu'aucune famille ne devrait avoir à endurer. Leurs proches doivent être libérés immédiatement et sans condition, et chaque membre du Conseil, en fait, chaque Membre de l'Organisation, doit insister sur ce point. Nous sommes reconnaissants au Qatar, à l'Égypte et au Comité international de la Croix-Rouge d'avoir contribué à la libération de quatre des otages détenus par le Hamas, mais au moins 200 autres otages, originaires de plusieurs de nos pays, comme je l'ai dit, sont toujours aux mains du Hamas. C'est pourquoi j'implore une fois de plus chaque membre ici présent de faire entendre sa voix, d'user de son influence et d'utiliser les moyens de pression à sa disposition pour obtenir leur libération immédiate et sans condition.

Troisièmement, nous sommes tous déterminés à empêcher l'extension de ce conflit. Il s'agit de la principale responsabilité du Conseil de sécurité, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Un conflit à plus grande échelle serait dévastateur, non seulement pour les Palestiniens et les Israéliens, mais aussi pour les populations de toute la région et, il faut le dire, du monde entier. À cette fin, nous appelons tous les États Membres à envoyer un message ferme et unanime à tout État ou acteur non étatique qui envisagerait d'ouvrir un autre front dans ce conflit contre Israël ou qui pourrait viser les partenaires d'Israël, y compris les États-Unis : ne jetez pas de l'huile sur le feu.

Les membres du Conseil, et en particulier les membres permanents, ont une responsabilité particulière dans la prévention de l'extension du conflit. Je me réjouis à la perspective de poursuivre ma collaboration avec mon homologue de la République populaire de Chine dans ce but précis, à l'occasion de sa visite à Washington dans le courant de la semaine.

Ce n'est un secret pour personne dans cette salle ou au Conseil que, depuis des années, l'Iran soutient le Hamas, le Hezbollah, les houthistes et d'autres groupes qui continuent à mener des attaques contre Israël. Les dirigeants iraniens ont régulièrement menacé de rayer Israël de la carte. Ces dernières semaines, les entités agissant pour le compte de l'Iran ont attaqué à plusieurs reprises le personnel des États-Unis en Iraq et en Syrie, personnel qui a pour mission d'empêcher Daech de commettre de nouveaux massacres.

Qu'il me soit permis de dire ceci au Conseil et de répéter ce que nous avons toujours dit aux responsables iraniens par d'autres canaux : les États-Unis ne cherchent pas le conflit avec l'Iran. Nous ne voulons pas que cette guerre s'étende. Mais si l'Iran ou les entités qui agissent pour son compte attaquent le personnel des États-Unis où que ce soit, ils ne doivent pas se leurrer : nous défendrons notre population et nous défendrons notre sécurité avec célérité et détermination.

Si les membres du Conseil, comme les États-Unis, veulent éviter l'extension du conflit, ils doivent dire à l'Iran et à ceux qui agissent pour son compte, par tous les moyens possibles, en public et en privé, de ne pas ouvrir un autre front contre Israël dans ce conflit et de ne pas attaquer les partenaires d'Israël. Et nous demandons instamment aux membres d'aller plus loin et de dire clairement que si l'Iran ou ceux qui agissent pour son compte élargissent ce conflit et mettent en péril plus de vies civiles, les membres leur demanderont des comptes. La sécurité et la stabilité de toute la région et au-delà sont en jeu, et les membres doivent agir en conséquence.

Quatrièmement, et je terminerai avec ce point : même si, dans l'immédiat, nous traitons cette crise, nous sommes tous d'accord pour dire que nous devons relancer notre action collective en vue d'une solution politique durable au conflit entre Israéliens et Palestiniens. La seule façon d'instaurer une paix et une sécurité durables dans la région et de rompre ce cycle effroyable de violence est de créer deux États pour deux peuples.

Comme le souligne le Président Biden depuis le début, les Palestiniens méritent eux aussi de connaître la sécurité, la liberté, la justice et la dignité, et de bénéficier de perspectives d'avenir. Les Palestiniens ont le droit à l'autodétermination et à leur propre statut. Nous ne nous berçons pas d'illusions : nous savons combien il sera difficile de parvenir à la solution des deux États. Mais comme l'a dit le Président Biden, nous ne pouvons pas renoncer à la paix. En effet, c'est précisément dans les moments les plus sombres, comme celui-ci, que nous devons nous battre le plus énergiquement pour préserver une autre solution et montrer aux gens, concrètement, qu'il est possible et même nécessaire d'améliorer leur vie de manière tangible.

Ces dernières semaines, un grand nombre de pays ont exprimé leur soutien à une solution politique durable. Notre message aujourd'hui est le suivant : qu'ils nous aident à bâtir cette solution. Qu'ils nous aident à empêcher la propagation d'une guerre qui serait un obstacle supplémentaire à la création de deux États et à une paix et une sécurité élargies dans la région.

Nous, membres du Conseil, sommes à la croisée des chemins. Nous avons le choix entre deux voies. Ces voies sont diamétralement opposées. La première est la voie proposée par le Hamas. Nous savons où elle nous mène : à la mort, à la destruction, aux souffrances et aux ténèbres. L'autre voie, c'est le chemin vers une paix plus grande, plus de stabilité, davantage de perspectives d'avenir, une normalisation et une intégration accrues. C'est la voie qui permettra aux habitants de la région de vivre, de travailler, de pratiquer leur religion et d'apprendre côte à côte. C'est la voie vers la réalisation par les Palestiniens de leur droit légitime à l'autodétermination dans leur propre État. Rien ne serait une plus grande victoire pour le Hamas que de laisser sa brutalité nous entraîner sur la pente du terrorisme et du nihilisme. Nous ne devons pas le permettre. Le Hamas n'a pas le droit de choisir pour nous. Les États-Unis sont prêts à travailler avec tous ceux qui sont prêts à œuvrer pour un avenir plus pacifique et plus sûr dans la région, l'avenir que ses habitants appellent de leurs vœux et qu'ils méritent tant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France.

M^me^ Colonna (France) : Je remercie le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que son adjointe d'avoir informé le Conseil. Et je salue l'engagement personnel du Secrétaire général face à cette situation qui est très préoccupante et, disons-le, dangereuse. Très préoccupante sur le plan humanitaire et dangereuse car la région risque un embrasement.

Le Conseil doit désormais agir et exercer ses responsabilités. C'est son devoir, c'est notre devoir. Nous avons le devoir de condamner sans aucune ambiguïté l'attaque terroriste du Hamas et d'autres groupes terroristes contre Israël, une attaque massive, inhumaine et abominable, une attaque contre des civils assassinés de sang-froid, torturés, violés. Personne ne peut contester la réalité, qui est que, le 7 octobre, le Hamas, groupe terroriste, a lancé une offensive contre un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, Israël.

Ce terrorisme a aussi frappé la France : 30 des nôtres ont perdu la vie et neuf autres sont portés disparus, ou sont retenus en otage. Je réitère notre demande que tous les otages soient libérés immédiatement et sans conditions. Des enfants, dont des Français, sont aujourd'hui

probablement otages à Gaza. Personne au sein du Conseil ne doit l'accepter : tous les otages doivent être libérés.

Face à cette attaque, je veux ici rappeler la solidarité de la France avec Israël et son soutien constant à sa sécurité. Israël a le droit à la sécurité. Israël a le droit de se défendre et de protéger sa population, pour que jamais une telle attaque ne puisse se reproduire. Le Président de la République l'a rappelé à nouveau ce jour en Israël. Je m'y étais rendue il y a neuf jours et vu la douleur et la peine du peuple israélien.

Israël a le droit de se défendre et le devoir de le faire dans le respect du droit international, en particulier du droit international humanitaire, et donc de protéger les populations civiles. Nous savons tous, aussi, que le Hamas ne représente en rien les Palestiniens. Dans la bande de Gaza, où le Hamas domine par la terreur et tient la population en otage, il n'apporte que la souffrance de la violence des combats et une crise humanitaire terrible.

Face à cette crise humanitaire, notre devoir, y compris celui d'Israël, est de garantir la fourniture continue aux civils, dont des femmes et des enfants de Gaza, des biens de première nécessité : de l'eau, de la nourriture, des médicaments, du carburant. La vie des civils doit être préservée. Toute perte de vie civile est une tragédie. Et pour cela nous devons garantir un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, mais aussi durable à la bande de Gaza ; nous devons faire respecter le droit international humanitaire et ses principes, que je rappelle : humanité, neutralité, impartialité et indépendance.

Enfin, nous devons demander la mise en place d'une trêve humanitaire, qui pourra mener à terme à un cessez-le-feu. Je l'ai rappelé vendredi dernier au Caire lors du sommet pour la paix organisé par l'Égypte, dont je salue ici les efforts, et la Première Ministre l'a rappelé hier au Parlement français.

Depuis samedi, plusieurs convois humanitaires ont pu passer à travers le point de passage de Rafah. Ils doivent continuer d'entrer, plus nombreux. Le Secrétaire général l'a bien dit : l'entrée de ces camions est une question de vie ou de mort pour les habitants de la bande de Gaza. Leur nombre doit augmenter. Il faut faire plus, car les besoins sont immenses. Chaque civil compte, chaque minute compte.

La France est engagée pour faire face à l'urgence humanitaire. Comme l'Union européenne, elle a augmenté son aide aux populations. Depuis le 7 octobre, elle a apporté 20 millions d'euros d'aide humanitaire supplémentaire pour la population de Gaza, à travers l'action des organismes des Nations Unies, mais aussi le Comité international de la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales humanitaires. Je leur rends hommage ainsi qu'à l'action déterminée du Secrétaire général. La France affrète également un vol spécial avec 50 tonnes d'aide humanitaire d'urgence pour les Palestiniens, pour accompagner les efforts de l'Égypte, que nous encourageons. Le total de notre aide aux populations palestiniennes atteindra ainsi en 2023 plus de 110 millions d'euros.

Nous avons par ailleurs le devoir d'empêcher un embrasement de toute la région. La France est engagée pour éviter une extension de ce conflit. Certains acteurs doivent s'abstenir de tenter de tirer profit de la situation actuelle, nous le leur disons de la façon la plus nette. Nous les mettons en garde contre toute tentative d'immixtion dans le conflit, qui créerait un engrenage. Un embrasement ne profiterait à personne, ni dans la région, ni au-delà.

La gravité de la situation nous le rappelle et l'exige : parmi nos devoirs, nous avons le devoir impérieux de retracer un chemin de paix. Nous devons agir pour recréer les conditions propices à une solution politique durable, à même de répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens et des Israéliens à vivre en paix, non pas face à face, mais côte à côte. Les conditions de cette paix durable sont connues : ce sont des garanties indispensables apportées à Israël pour sa sécurité et un État pour les Palestiniens. La seule solution viable est une solution à deux États. C'est ce que la France a toujours défendu et qu'elle continuera de défendre. Je l'ai rappelé au Caire samedi. Le Président Macron le redit aujourd'hui aux Israéliens, aux Palestiniens et aux partenaires régionaux. Nous devons continuer d'apporter notre soutien à l'Autorité palestinienne, et même la conforter, en vue d'une relance décisive du processus politique, avec les uns et les autres. Le Président de la République a ainsi voulu se rendre à Ramallah aujourd'hui, après ses entretiens à Tel-Aviv et Jérusalem. Il vient d'y arriver et rencontre le Président Abbas en ce moment même.

Mais nous devons tous nous mobiliser afin de parvenir à retrouver un horizon politique. Le Conseil doit pouvoir exercer pleinement sa responsabilité à cet égard. Il est plus que temps qu'il condamne sans ambiguïté l'attaque terroriste du Hamas contre Israël, qu'il appelle au respect du droit international, y compris humanitaire, et qu'il demande la délivrance durable de l'aide à la population de Gaza. C'est pourquoi la France a voté pour le projet de résolution présenté par le Brésil (S/2023/773), que je remercie de son engagement et de ses efforts, et

c'est pourquoi elle continuera de soutenir toute initiative du Conseil qui soit juste et fondée sur nos principes communs. Le Conseil doit agir, maintenant.

La Charte des Nations Unies est entrée en vigueur il y a 78 ans aujourd'hui. Nous sommes ici pour la servir et pour servir la paix. En ces jours difficiles, la France appelle chacun à ses responsabilités devant la Charte et devant les hommes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Gabon.

M. Onanga Ndiaye (Gabon) : Je voudrais d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public ministériel à un moment où la situation au Moyen-Orient ne cesse de s'aggraver et requiert la plus grande attention de la communauté internationale. Je voudrais saisir cette opportunité pour vous féliciter également pour la présidence de votre pays, le Brésil, en ce mois d'octobre. Je me félicite en outre de la participation à ce débat du Secrétaire général António Guterres et salue ses efforts en faveur du processus de paix au Moyen-Orient. J'ai suivi avec grande attention les exposés édifiants du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, et de la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, en charge également de la coordination des affaires humanitaires pour le Territoire palestinien occupé, M^me^ Lynn Hastings.

Les attaques effroyables du Hamas en Israël, le 7 octobre dernier, marquent un nouveau point de basculement dans le conflit israélo-palestinien. Le bilan des combats entre Israël et le Hamas s'alourdit chaque jour et de façon vertigineuse, avec des milliers de morts et de blessés, des personnes enlevées, des atrocités commises à l'encontre des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Le Gabon, mon pays, réitère sa ferme condamnation de ces actes de barbarie et exhorte les ravisseurs à remettre en liberté tous les otages. La libération de deux otages de nationalité américaine le 20 octobre, puis de deux autres de nationalité israélienne, hier, est un motif d'encouragement. Nous reconnaissons le droit d'Israël à la légitime défense mais dans le respect du principe de proportionnalité, de précaution et de distinction.

Avec le siège à Gaza, la détresse humaine a atteint une échelle insoutenable. Les frappes aériennes indiscriminées ont fait des milliers de morts et des destructions sans mesure en quelques jours. Les attaques récentes contre l'église orthodoxe et l'hôpital Ahli Arabi de Gaza sont, de ce fait, le terrible reflet d'une escalade de violence qui n'a plus de limites.

Le Gabon, mon pays, condamne la violence contre les infrastructures de caractère civil en rappelant que les unités sanitaires et leurs personnels doivent être respectés et protégés en toutes circonstances, conformément au droit international humanitaire. C'est le lieu de rendre un vibrant hommage aux travailleurs et travailleuses humanitaires qui exercent leurs activités avec dévouement dans des conditions souvent hostiles, au péril de leur vie.

Toujours sur le plan humanitaire, nous suivons avec intérêt l'acheminement de l'aide vers la bande de Gaza, au point de passage de Rafah, qui a débuté le 21 octobre. Il s'agit, de mon point de vue, d'une lueur d'espoir pour les millions d'habitants de Gaza pris dans l'étau des belligérants, piégés sans eau potable, denrées alimentaires, gaz, carburant et électricité. Nous saluons à cet effet, les efforts de l'Égypte et des États-Unis et lançons un appel pour une ouverture en continu de ce point de passage, au vu de la situation critique sur le terrain.

Mis face à ses responsabilités, le Conseil n'a malheureusement pas pu surmonter ses clivages. Le Gabon a voté pour les deux derniers projets de résolution (S/2023/772 et S/2023/773), animé par le profond désir de mettre fin aux exactions et de protéger les populations civiles. Nous regrettons que le Conseil n'ait pu parvenir à un consensus. L'arrêt immédiat des hostilités et un accès sans entrave de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin sont des urgences vitales. Nous devons œuvrer davantage pour faire taire les armes et trouver une solution durable à la dimension de la gravité de cette crise. Le Gabon pense qu'il est plus que temps que la place de l'humain soit au-dessus des alliances politiques et géopolitiques.

Il est évident que le conflit actuel ne saurait être appréhendé uniquement à l'aune des événements de ces derniers jours. L'examen des causes profondes de ce conflit est une urgente nécessité. La poursuite de la politique d'expansion des colonies, les démolitions et expulsions notamment dans la Cisjordanie occupée y compris Jérusalem-Est, le blocus de Gaza, les provocations à caractère religieux, les attaques terroristes sur le sol israélien, la récurrence des propos belliqueux, auxquels s'ajoute le gel de fonds fiscaux collectés par Israël auprès des travailleurs de l'Autorité palestinienne pour le compte de cette dernière, constituent des obstacles majeurs à l'édification d'une paix globale, juste et durable. Les violations manifestes du droit international et des résolutions du Conseil

de sécurité, notamment les 1860 (2009) et 2334 (2016), doivent impérativement cesser.

Eu égard à ce qui précède, le Gabon réaffirme son attachement à la solution des deux États, palestinien et israélien, vivant côte à côte, sur la base de frontières internationalement reconnues, avec Jérusalem pour capitale. En outre, dans l'optique d'une coexistence pacifique des peuples israélien et palestinien, le Gabon rappelle également son attachement au respect du statu quo des Lieux saints de Jérusalem et reconnaît le rôle crucial du Royaume de Jordanie en tant que gardien officiel des Lieux saints musulmans de Jérusalem.

L'escalade des hostilités nous met face à un contexte de guerre dont l'impact sur la région est inéluctable. Nous nous devons de prévenir un enlisement de la situation et l'ouverture d'autres fronts dans la région, notamment en Cisjordanie et au sud du Liban, qui rendraient l'environnement régional encore plus volatil. Le Gabon prend note de la tenue au Caire du sommet pour la paix le 21 octobre et exhorte les acteurs régionaux et internationaux ayant une influence sur les parties à appuyer davantage toutes les initiatives visant au dialogue et à la paix au Moyen-Orient.

Pour terminer, mon pays réaffirme, en ce jour sacré pour l'ONU, sa conviction profonde que seuls la diplomatie, le dialogue et la négociation, avec un rôle central de l'ONU, sont les canaux incontournables pour parvenir à une solution durable à ce conflit, solution qui ferait prévaloir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et le droit légitime d'Israël à la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'Albanie.

M. Hasani (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance de haut niveau et de m'avoir invité à y participer aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général et les intervenants de leurs descriptions de la situation sur le terrain, qui n'incitent guère à l'optimisme.

Les terribles événements du 7 octobre constituent l'attaque la plus meurtrière de l'histoire d'Israël. L'Albanie se tient fermement aux côtés d'Israël, comme elle le ferait pour toute autre nation attaquée, et appuie son droit de légitime défense, conformément au droit international humanitaire. Dans des moments aussi difficiles et décisifs, Israël et son peuple ont besoin du soutien de la communauté des nations libres pour combattre les terroristes qui ont commis de terribles crimes et qui continuent de remettre en question leur droit d'exister. Nous sommes profondément convaincus qu'il existe un moyen de garantir la sécurité d'Israël et la protection des civils innocents. La vie de tous les innocents est importante, qu'ils soient israéliens ou palestiniens. C'est pourquoi toutes les mesures et toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour épargner ceux qui ne méritent pas d'être pris pour cible, ceux dont la vie est menacée par le Hamas et d'autres terroristes et extrémistes.

Le Hamas et ses dirigeants, qui vivent une vie confortable à l'extérieur de Gaza, ainsi que leurs partisans, savaient très bien ce qu'ils faisaient lorsqu'ils ont lâché leurs bêtes pour tuer, brûler, massacrer et enlever le plus de monde possible. Ils espéraient provoquer une réaction massive de la part d'Israël, sachant parfaitement que les civils seraient pris entre deux feux. Leur espoir et leur victoire seraient que le monde se retourne contre Israël. Mais nous ne nous laisserons pas berner. Une seule partie se réjouit de ce qui est en train de se passer. C'est le pays qui est connu pour parrainer le terrorisme à Gaza, en Cisjordanie, au Yémen, au Liban, en Syrie et partout où il le peut. C'est le pays qui est connu pour déstabiliser l'ensemble du Moyen-Orient et qui continue de le faire.

L'Albanie condamne toute justification ou glorification des attentats terroristes. Il est évident que le but du Hamas n'est pas de protéger les Palestiniens. Ses actes ne les représentent pas. Il est donc grand temps que tous les Palestiniens réalisent que leur lutte pour l'autodétermination, leur rêve de création d'un État et leur aspiration à vivre une vie meilleure dans la sécurité et la dignité ne seront jamais réalisés en présence du Hamas. Ils doivent être les premiers à dénoncer ces actes d'horreur, qui sont inacceptables et injustifiables. Le Hamas les prive de leur présent, et il leur vole leur avenir.

Les événements au Moyen-Orient ont toujours eu une résonance mondiale. Ils déclenchent des passions et des émotions fortes. Nous sommes préoccupés par l'augmentation effrayante du niveau d'antisémitisme, qui est alimenté par la haine, la mésinformation et la désinformation et qui a atteint des niveaux extrêmement dangereux, en particulier par le biais des médias sociaux. L'antisémitisme n'a jamais disparu, mais ce que nous observons aujourd'hui est tout simplement inacceptable. Nous ne devons pas rester indifférents face aux appels et aux comportements qui sont tout droit sortis des manuels nazis. Nous ne devons pas laisser le tissu de nos sociétés être déchiré par les idées fausses, les discours de haine, la discrimination et la résurgence d'un comportement méprisable qui est à l'origine d'un des plus sombres chapitres de l'histoire humaine. Nous avons dit « plus

jamais », mais nous devons rester fidèles à ce principe, être vigilants, réagir et le défendre contre tous ceux qui attisent les flammes de la division et de la discrimination.

Comme nous l'avons entendu, la situation humanitaire à Gaza est dramatique. Nous condamnons l'attaque qui a visé l'hôpital Ahli mardi dernier et nous appelons à mener une enquête approfondie sur les responsables de cet acte. Nous nous félicitons des dispositions prises à ce jour pour permettre à des convois humanitaires d'acheminer de l'eau, des vivres et des fournitures médicales à Gaza. Même s'il reste beaucoup à faire pour répondre aux besoins des personnes touchées, les efforts doivent se poursuivre, et la diplomatie doit toujours l'emporter. Nous saluons les efforts de l'Égypte, des États-Unis, d'Israël et du Secrétaire général à cet égard. L'aide humanitaire destinée aux civils doit être acheminée sans entrave vers tous ceux qui en ont besoin, et la fourniture de carburant et le rétablissement de l'électricité doivent être garantis. L'acheminement normal et sans entrave de l'aide humanitaire doit être garanti grâce à des pauses humanitaires.

Nous accueillons avec satisfaction la libération d'otages, et tous les efforts entrepris à cet égard sont louables. Les civils enlevés n'auraient jamais dû l'être, et ils doivent tous être libérés sans conditions. Enfin et surtout, tout doit être fait pour éviter la propagation du conflit, qui déstabiliserait l'ensemble du Moyen-Orient. Nous condamnons les attaques du Hezbollah contre Israël et appelons ce groupe à s'abstenir de tout acte non provoqué et à respecter pleinement la résolution 1701 (2006). Les propos provocateurs et menaçants et les paroles d'incitation n'aident pas. Il est temps d'agir avec maturité, en transmettant des messages de prudence et de responsabilité.

Israël a besoin de sécurité et la mérite. Les Palestiniens ont besoin d'un État et le méritent. La question de Palestine ne devrait pas rester un travail inachevé qui empoisonne la vie internationale et sert de faux prétexte aux extrémistes et aux terroristes, qui l'utilisent à d'autres fins profitables. Il est urgent de rétablir une perspective d'avenir, en particulier pour Gaza, une fois que les hostilités auront pris fin. L'Albanie réaffirme qu'elle est favorable à l'existence de deux États pour deux peuples : une Palestine démocratique et viable et un État d'Israël sûr, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité en étant pleinement reconnus, leurs peuples bénéficiant des mêmes droits et vivant dans la dignité.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'appui de l'Albanie au projet de résolution présenté par les États-Unis, qui aborde toutes les questions fondamentales pertinentes et autour duquel nous espérons que le Conseil de sécurité s'unira.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de Malte.

M. Borg (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général et les intervenants de leurs exposés.

La situation au Moyen-Orient est précaire, fragile et intenable depuis trop longtemps. Les discussions qui ont lieu dans cette salle à ce sujet sont souvent axées sur les escalades violentes, les mesures unilatérales, l'injustice, les inégalités socioéconomiques, les violations des droits humains, les propos dangereux, les discours de haine et d'autres signaux d'alarme. Il est évident que cette situation instable a accentué la précarité du conflit. Nos pires craintes se sont réalisées le 7 octobre, lorsque le Hamas a commis un acte de terrorisme méprisable et déplorable contre Israël, que nous avons condamné sans réserve. Cette situation a déjà provoqué la mort de milliers de personnes et touche des milliers de personnes supplémentaires.

Malte reconnaît le droit d'Israël à la légitime défense ainsi que le devoir et la responsabilité qu'il a de protéger son peuple. Dans le même temps, nous soulignons également que les mesures prises doivent être conformes à ses obligations en vertu du droit international humanitaire et aux principes de distinction et de proportionnalité.

Au début de la crise actuelle, nous avions souligné la nécessité d'avancer dans la bonne direction. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction l'annonce de la libération de quatre otages et nous apprécions sincèrement les efforts déployés par toutes les parties concernées à cette fin. Nous appelons le Hamas à libérer tous les otages restants de manière sûre, inconditionnelle et sans plus attendre.

Nous sommes par ailleurs profondément préoccupés par la situation humanitaire actuelle à Gaza. Des milliers de Palestiniens ont été tués, dont un grand nombre de civils, y compris des femmes et des enfants. Des dizaines de personnes supplémentaires sont probablement toujours bloquées sous les décombres des quartiers détruits.

Malte condamne toutes les attaques contre les civils, le personnel des Nations Unies, les travailleurs médicaux et humanitaires, les sites religieux et les infrastructures civiles. Nous appelons à mener une enquête indépendante sur l'explosion survenue à l'hôpital baptiste Ahli Arabi le 18 octobre, et nous soulignons que les responsables, quels qu'ils soient, doivent être amenés à répondre de

leurs actes. Le droit international humanitaire doit être respecté par tous. Nous sommes profondément préoccupés par la décision d'Israël de couper l'approvisionnement en eau, en électricité, en nourriture et en carburant à Gaza, ce qui a des conséquences humanitaires désastreuses pour la population civile. Cela conduira inévitablement à une catastrophe sanitaire, étant donné les effets conjugués des déplacements massifs, du manque d'assainissement et des maladies transmises par l'eau. Les parties doivent respecter leurs obligations et permettre l'acheminement sûr, rapide, sans entrave et durable de l'aide humanitaire par le point de passage de Rafah, ainsi qu'établir des couloirs humanitaires et des zones sûres. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU, les États-Unis et l'Égypte à cet égard. Nous devons également reconnaître que le conflit a déjà eu des répercussions disproportionnées sur les femmes et les enfants des deux côtés. Plus de 200 personnes, dont des femmes et des enfants, sont actuellement retenues en otage par le Hamas. Les femmes et les filles déplacées à l'intérieur de la bande de Gaza sont davantage exposées à la violence fondée sur le genre, notamment la violence sexuelle et psychologique. Face à ces souffrances sans commune mesure, Malte renouvelle avec force son appel à l'instauration d'une pause humanitaire immédiate.

Il ne saurait y avoir d'amalgame entre les aspirations légitimes du peuple palestinien et les objectifs du groupe terroriste qu'est le Hamas. Il est fondamental d'établir clairement la distinction afin d'éviter toute aggravation d'une polarisation incendiaire et tout risque d'escalade régionale. Nous ne pouvons pas non plus perdre de vue la Cisjordanie. Depuis le 7 octobre, les meurtres, les violences et les déplacements forcés de Palestiniennes et de Palestiniens se sont multipliés, notamment en raison de violences commises par les colons et de centaines d'arrestations. Nous appelons les parties à la désescalade et à faire preuve de la plus grande retenue. Il est impératif pour la paix régionale d'éviter l'ouverture de nouveaux fronts de conflit, en particulier à la frontière israélo-libanaise et en Cisjordanie. Les parties influentes doivent prendre des mesures en vue d'établir un dialogue propice à la paix. Dans cette optique, je voudrais rappeler une fois de plus l'importance de prendre des mesures adéquates pour éliminer le financement du terrorisme. Il est primordial de veiller à couper l'accès au financement des groupes terroristes si nous voulons promouvoir la paix.

Pour terminer, Malte demeure attachée à une paix durable et pérenne au Moyen-Orient, une paix fondée sur la solution des deux États, sur la base des frontières d'avant 1967, répondant aux aspirations légitimes des deux parties, avec Jérusalem comme future capitale de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux paramètres convenus au niveau international. J'appelle une nouvelle fois à la désescalade et à la libération immédiate et en toute sécurité de tous les otages. En fin de compte, la seule voie viable vers la paix reste claire : un règlement juste et global du conflit qui ne laisse aucune place aux actes violents.

M^me^ Tisaffi (Suisse) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour l'organisation de ce débat public sur la situation au Moyen-Orient. Je remercie aussi le Secrétaire général, le Coordonnateur spécial Tor Wennesland et son adjointe, M^me^ Lynn Hastings, pour leurs interventions importantes. La présence de nombreux ministres des affaires étrangères et d'autres hauts représentants d'États Membres témoigne de la gravité du moment.

La Suisse, pays dépositaire des Conventions de Genève, a fait de la protection des civils et du respect du droit international humanitaire une priorité de son mandat au Conseil de sécurité. Nous nous engageons pour un Conseil qui, même dans l'urgence – et surtout dans l'urgence –, fait du respect du droit international humanitaire une priorité. Dès le 7 octobre, la Suisse a fermement condamné les actes de terreur, les tirs indiscriminés de roquettes contre la population israélienne et les prises d'otages menées par le Hamas. Tous les otages retenus à Gaza doivent être traités humainement et libérés, de manière immédiate et inconditionnelle. Nous avons, dès le début de cette crise, également reconnu la volonté légitime de défense et de sécurité nationales d'Israël. Le droit international humanitaire prend en compte la sécurité légitime et la nécessité militaire. Nous rappelons aux parties le caractère obligatoire de toutes ces règles, sans exception, en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités.

Avant même le 7 octobre, nous évoquions au sein du Conseil le nombre de morts, qui atteignait déjà des records effrayants. Nous déplorons aujourd'hui les victimes des actes de terreur du Hamas, ainsi que la mort de milliers de civils, dont des milliers d'enfants, en Israël et dans tout le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs proches. La semaine dernière, de nombreuses personnes ont été tuées ou blessées lorsque l'hôpital Ahli de Gaza a été touché. La Suisse s'est jointe au Secrétaire général dans une condamnation sans équivoque et elle a demandé qu'une enquête soit menée afin que les faits soient éclaircis.

Il faut impérativement protéger les civils et les personnes qui ne participent plus aux hostilités. Il faut les protéger des actes de terreur en Israël ; il faut les protéger à Gaza et en Cisjordanie où l'augmentation des violences, notamment par les colons, est inquiétante. Nous soulignons également la nécessité de mener des enquêtes sur toutes les violations du droit international afin que leurs auteurs puissent être traduits en justice. Deux semaines après le début des hostilités, la situation humanitaire à Gaza est catastrophique. Les Gazaouites, y compris le 1,5 million de déplacés, ont besoin d'une assistance et d'une protection urgentes. Ils se trouvent aujourd'hui complètement assiégés, privés d'eau, d'électricité et de services essentiels. Les capacités d'accueil des infrastructures de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et des hôpitaux sont complètement dépassées. Pour faire face à cette urgence, je suis heureuse d'annoncer que la Suisse a décidé de mobiliser rapidement des fonds supplémentaires pour le Comité international de la Croix-Rouge et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Il est important que des volumes adéquats d'aide continuent d'entrer dans Gaza et qu'un accès rapide, entier, sûr et sans entraves soit autorisé et facilité, conformément au droit international humanitaire. Des pauses humanitaires sont également nécessaires.

Nous nous devons d'exercer notre influence sur les parties afin d'empêcher une escalade encore plus grave, voire une régionalisation du conflit. Cela passe également par un appel au respect du droit international humanitaire, qui est indispensable pour freiner la spirale de violence. L'action humanitaire et la gestion de la crise sont essentielles, mais nous ne devons pas perdre de vue que le seul socle sur lequel la paix et la stabilité peuvent reposer est la solution des deux États : deux États démocratiques, Israël et la Palestine, qui vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, comme le Conseil l'a envisagé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État en charge de la sécurité du Royaume-Uni.

M. Tugendhat (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance du Conseil de sécurité au niveau ministériel. Je remercie également de leurs exposés le Secrétaire général, la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient. Je salue la présence dans cette salle des Ministres des affaires étrangères d'Israël et de Palestine.

Les événements de ces 17 derniers jours ont choqué tous ceux qui, autour de cette table, attachent de l'importance à la dignité de la vie humaine. Ils viennent nous rappeler la responsabilité solennelle qui nous incombe de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Israël est une nation en deuil. C'est aussi une nation qui reste la cible d'attaques. Les violences n'ont pas cessé le 7 octobre. Des roquettes terroristes continuent de pleuvoir sur des villes et des agglomérations en Israël. Environ 200 citoyens israéliens sont toujours retenus en otage à Gaza. Certains d'entre eux sont des concitoyens britanniques. Il y a quelques instants, certaines des familles concernées étaient présentes dans cette salle. Israël a le droit de se défendre et le devoir de protéger du terrorisme tous ceux qui se trouvent sur son territoire, quelle que soit leur religion.

Nous sommes conscients que les Palestiniens souffrent également. Des milliers de personnes ont été tuées ou blessées. Plus d'un million de personnes ont été déplacées. Nous savons que le Hamas utilise des enfants palestiniens innocents, des civils et d'autres personnes comme boucliers humains. Ses partisans se sont infiltrés dans les communautés civiles. Le Hamas se soucie davantage de l'opinion de ses bailleurs de fonds à Téhéran que de celle de ses concitoyens. Nous savons qu'ils tirent des roquettes dont la trajectoire est souvent déviée, tuant et blessant des Palestiniens innocents. Ces personnes sont également des victimes du Hamas. Il s'agit d'une organisation terroriste qui représente une menace non seulement pour Israël et les Palestiniens, mais aussi pour de nombreux autres pays de la région.

Le Royaume-Uni est entièrement solidaire d'Israël dans sa lutte contre la terreur. Il va de soi qu'il doit agir conformément au droit international humanitaire et prendre toutes les mesures possibles pour éviter d'infliger des souffrances aux civils. Nous avons communiqué ce message à Israël en tant qu'ami et allié, et nous réaffirmons cette position au sein du Conseil.

Nous devons de toute urgence acheminer plus d'aide humanitaire à Gaza. L'accès humanitaire durable et sans entrave doit être autorisé afin que les civils puissent recevoir une aide vitale aussi rapidement et efficacement que possible. Nous nous félicitons de l'ouverture du point de passage de Rafah aux camions d'aide ces derniers jours. Il s'agit là d'une première mesure importante qui montre le pouvoir de la diplomatie. Mais ce n'est pas suffisant. Comme l'a dit le Secrétaire général, l'aide humanitaire doit

être pérenne et disponible à grande échelle. Il est absolument nécessaire de garantir un flux constant d'aide, d'eau, de carburant, de médicaments et de denrées alimentaires. Le Royaume-Uni apporte sa contribution et s'est engagé à verser 37 millions de dollars supplémentaires pour aider les civils de Gaza.

Nous devons éviter que ce conflit s'étende au-delà de Gaza et plonge toute la région dans la guerre. Les attaques des terroristes du Hezbollah à la frontière nord d'Israël, les tensions croissantes en Cisjordanie et les missiles et drones tirés depuis le Yémen sont autant de signes précurseurs d'une possible conflagration. Il est dans l'intérêt des civils israéliens et palestiniens, et de tous les États de la région, que ce conflit ne se propage pas davantage. C'est pourquoi le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni se sont rendus dans la région, pour s'entretenir longuement avec nos amis et partenaires, afin d'éviter toute escalade. Il est temps de mener une diplomatie volontaire qui prenne en compte les dures réalités et soulage immédiatement.

Enfin, la position de longue date du Royaume-Uni sur le processus de paix au Moyen-Orient reste claire : nous sommes favorables à un règlement négocié permettant à Israël de vivre dans la sûreté et la sécurité aux côtés d'un État palestinien viable et souverain. Les événements de la semaine dernière montrent très clairement que nous devons atteindre ces objectifs. L'espoir et l'humanité doivent l'emporter.

Le Président (p*arle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre d'État à la coopération internationale des Émirats arabes unis.

M^me^ Al Hashimy (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres de son exposé très utile. Je remercie également le Coordonnateur spécial Wennesland et M^me^ Hastings de leurs exposés détaillés et des efforts importants qu'ils déploient pendant cette période.

Notre région vit l'une des crises les plus difficiles de son histoire moderne. À la lumière de ces faits nouveaux importants, je voudrais souligner les points suivants, qui doivent être nos priorités absolues aujourd'hui.

Premièrement, il ne faut ménager aucun effort diplomatique et utiliser toutes les ressources pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et viable. L'intensification continue des bombardements israéliens sur la bande de Gaza montre bien que plus on retarde la fin de cette guerre, plus il y aura de victimes et de destructions et plus la menace d'une propagation du conflit dans la région augmentera, notamment parce que les groupes armés et extrémistes qui opèrent dans la région feront tout leur possible pour tirer parti de ce conflit afin d'atteindre leurs objectifs destructeurs.

Des tensions croissantes sont apparues récemment dans la région, notamment dans le sud du Liban, dans le Golan syrien occupé et en mer Rouge. Un dérapage incontrôlé vers une guerre régionale risque d'avoir des conséquences alarmantes qui, en plus de compromettre la sécurité régionale, s'étendront à d'autres régions, déstabilisant le monde entier. Par conséquent, les initiatives prises aux échelons régional et international doivent mettre l'accent sur la désescalade et le retour au calme dès que possible. À cet égard, nous nous félicitons du sommet pour la paix qui s'est tenu au Caire samedi dernier, au cours duquel nous avons entendu des appels croissants au cessez-le-feu. Nous nous félicitons également des efforts diplomatiques constants déployés par les pays de la région et les acteurs internationaux.

Deuxièmement, il faut autoriser l'acheminement immédiat, sûr, permanent et sans entrave de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza de manière à répondre aux besoins essentiels. Le blocus de longue date imposé injustement doit également cesser, afin d'atténuer la crise humanitaire catastrophique exacerbée par la coupure de l'électricité, de l'eau et de l'accès aux denrées alimentaires. La pénurie de fournitures médicales et la détérioration du secteur de la santé mettent en grand danger les patients et les bébés nés avant terme. De plus, il faut autoriser les livraisons de carburant, car c'est un élément essentiel pour le fonctionnement des hôpitaux, des installations d'approvisionnement en eau et d'autres services de première nécessité.

Nous saluons les efforts considérables déployés par la République arabe d'Égypte et l'ONU pour faciliter l'acheminement de l'aide par le point de passage de Rafah, ce qui a permis d'acheminer plusieurs cargaisons d'aide internationale à Gaza ces quatre derniers jours. Par ailleurs, nous insistons sur la nécessité de continuer de s'employer à ce que davantage d'aide soit acheminée dans la bande de Gaza, ce d'autant plus que le nombre de camions qui y sont entrés ces derniers jours est extrêmement faible et ne permet pas de répondre aux besoins massifs sur le terrain. En effet, il ne représente que 4 % de l'aide disponible avant le début de la crise actuelle.

Troisièmement, comme l'a mentionné le Secrétaire général, les guerres obéissent à des lois, la protection des civils étant la plus importante d'entre elles. À ce jour, plus de 5 000 Palestiniens, dont 2 000 enfants, ont été tués.

Plus de 60 % de la population de Gaza a été déplacée et est en quête d'un abri, et aucun endroit n'est sûr. En outre, selon l'ONU, 43 % des logements de Gaza ont été détruits.

Comme nous l'avons souligné depuis le début de cette crise, Israël ne doit pas prendre pour cible les civils et les biens de caractère civil, y compris les hôpitaux, les écoles et les installations de l'ONU. À cet égard, nous condamnons l'assassinat d'un grand nombre de journalistes, de travailleurs humanitaires et de membres du personnel médical, et nous insistons sur la nécessité de les protéger, conformément au droit international humanitaire.

Nous le redisons, les attaques perpétrées par le Hamas le 7 octobre sont barbares et odieuses, et nous exigeons que le Hamas libère immédiatement et sans condition les otages afin de mettre fin à l'effusion de sang et d'épargner de nouvelles souffrances à tous les civils. Dans le même temps, les crimes du Hamas contre les civils ne sauraient en aucun cas justifier la politique de peine collective infligée par Israël à la bande de Gaza. Israël doit respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire et garantir la protection des civils.

Nous réaffirmons notre rejet sans équivoque de l'ordre d'Israël d'évacuer plus d'un million de personnes du nord au sud de la bande de Gaza, et exigeons que cet ordre soit annulé. Nous mettons également en garde contre toute tentative de déplacement forcé du peuple palestinien de sa terre, ce qui risquerait de conduire à une nouvelle Nakba.

Alors que nous continuons à nous employer à mettre fin à cette guerre, nous ne devons pas la considérer indépendamment de la situation qui existe dans le Territoire palestinien occupé depuis près de six décennies et de l'escalade des tensions dont nous avons été témoins récemment. La bande de Gaza est assiégée depuis près de 17 ans, en proie à la faim, à la pauvreté et au chômage. Depuis l'année dernière, la Cisjordanie a connu une forte augmentation du nombre de morts et d'attaques par les colons, dont la violence contre les civils palestiniens s'est généralisée. Cela inclut l'annonce de la construction de milliers de nouveaux logements destinés aux colons, la poursuite des démolitions d'habitations, le déplacement de milliers de personnes, la menace sérieuse de plans d'annexion et les attaques incessantes contre les villes et villages palestiniens. Cette année, Jérusalem a également été le théâtre d'une augmentation des incursions d'extrémistes et de membres du Gouvernement israélien dans la sainte mosquée Al-Aqsa, sous la protection des forces de sécurité israéliennes.

L'instauration d'un environnement pacifique et stable dépend avant tout de la cessation de toutes les pratiques illégales, de l'adoption de mesures de confiance, de la reprise d'un processus de négociation sérieux et crédible, de la préservation du statu quo juridique et historique à Jérusalem et dans ses Lieux saints et du respect du rôle joué par le Royaume hachémite de Jordanie en tant que gardien des Lieux saints et des dotations de la ville.

Enfin, les événements récents ont démontré la nécessité urgente de dépasser les approches stériles de la gestion de ce conflit. Il y a plus de 50 ans, lorsque la guerre de 1967 a éclaté, le Conseil a tardé à adopter un projet de résolution sur le cessez-le-feu pour mettre fin à cette guerre, ce qui s'est soldé par la mise en place de la plus longue occupation militaire, qui se poursuit encore aujourd'hui. Devons-nous laisser les peuples de la région vivre dans une spirale de guerres, de violence et de haine qui s'accumulent d'une génération à l'autre ?

Pour éviter cela, les Émirats arabes unis insistent sur la nécessité d'adopter un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu humanitaire immédiat et durable et, par la suite, d'œuvrer sérieusement pour parvenir à une solution juste, durable et globale à ce conflit afin de permettre aux deux peuples de vivre dans une paix et une sécurité durables.

Les Émirats arabes unis continueront d'appeler au dialogue, à la coexistence pacifique et à la coopération comme voie vers la stabilité dans la région. Nous demandons aujourd'hui au Conseil d'appuyer cette vision afin de réaliser les aspirations des peuples de la région au progrès et à la prospérité.

L'humanité est aujourd'hui mise à rude épreuve. En tant que dirigeants responsables et conscients, en particulier au Conseil, nous devons surmonter cette épreuve en défendant l'option de la paix et en relançant la solution des deux États, qui est plus que jamais nécessaire pour réaliser les aspirations légitimes du peuple palestinien. Cela implique d'affronter la crise actuelle et de la régler, au lieu de se contenter de la gérer. Il est illogique de reproduire sans cesse la même approche de ce conflit et de s'attendre à des résultats différents.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général, ainsi que le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, et M^me^ Lynn

Hastings, de leurs exposés détaillés sur la situation dans la région du Moyen-Orient.

Nous pensons qu'il importe de noter qu'en ces temps difficiles, le Secrétaire général s'est rendu dans la région afin de prendre personnellement part aux efforts déployés pour parvenir à un règlement et apporter une réponse humanitaire à la situation.

Hélas, le débat d'aujourd'hui a lieu non seulement à l'occasion de la Journée des Nations Unies, mais aussi dans le contexte d'une flambée de violence sans précédent dans la zone du conflit israélo-palestinien, ce qui a provoqué une augmentation catastrophique du nombre de victimes civiles dans les deux camps.

Selon les dernières données, les hostilités du 7 octobre ont fait des milliers de morts parmi les Israéliens et les Palestiniens, et quelque 18 000 blessés. Parmi les victimes figurent 19 Russes. Je ne répéterai pas les statistiques, M. Tor Wennesland nous ayant déjà présenté les données les plus récentes, qui indiquent que l'ampleur de la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza a dépassé toutes les limites concevables.

La violence et les meurtres dont ont été victimes les civils israéliens le 7 octobre sont injustifiables. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes. La prise d'otages est inacceptable et ceux-ci doivent être libérés. Il ne s'agit hélas pas d'un incident isolé. Cet acte terrible et les événements tragiques qui ont suivi dans la région sont les conséquences de la position destructrice de longue date de Washington, qui consiste à saboter les solutions aux problèmes les plus fondamentaux de ce long conflit, et de sa volonté de remplacer la participation de bonne volonté au processus de paix au Moyen-Orient par la promotion de mesures économiques palliatives. Nous avons vu de nos propres yeux que de telles mesures ne répondent pas aux défis de l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient. Cela a également eu une influence sur les mesures unilatérales prises à Jérusalem, en violation des décisions du Conseil de sécurité, y compris l'empiétement des colonies, ainsi que la remise en cause du statut des Lieux saints de Jérusalem. Voyons ce que nous avons dit sur la question de la colonisation au Moyen-Orient. Comme beaucoup d'autres, nous avertissons depuis plusieurs années que la situation est au bord de l'explosion, et cette explosion a fini par avoir lieu.

La crise actuelle a une fois de plus montré que tant que le conflit israélo-palestinien n'aura pas été réglé de manière juste, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, sur la base de la solution des deux États et des décisions internationalement approuvées, la stabilisation de la région restera un objectif inatteignable. La position de la Russie reste catégorique et cohérente : il est nécessaire d'établir un processus de négociation durable dans le cadre d'une plateforme approuvée par l'ONU, qui doit aboutir à la création d'un État palestinien souverain dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël.

Le Conseil devra en tenir compte à l'avenir, sinon, il sera impossible d'éviter que des situations similaires ne se reproduisent. Néanmoins, nous sommes tous confrontés désormais à un défi plus urgent : mettre fin à la violence et garantir l'accès humanitaire aux civils de Gaza, qui subissent des frappes aveugles de la part d'Israël et des violations flagrantes du droit international humanitaire.

À cette fin, nous avons déposé, le 16 octobre, un projet de résolution (S/2023/772) exigeant que des mesures soient prises de toute urgence en vue de mettre fin à la violence, de garantir la libération immédiate des otages, d'empêcher une catastrophe humanitaire à Gaza et d'éviter que le conflit n'ait un effet d'entraînement dans la région. Une trentaine de pays, dont 17 États arabes, se sont portés coauteurs de ce projet de résolution.

Malheureusement, en raison de la position négative de Washington sur le projet de résolution déposé par la Russie et le projet de résolution déposé ensuite par le Brésil (S/2023/773), le Conseil a une fois de plus échoué à réaliser son but principal tel que défini par la Charte des Nations Unies, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le résultat a été clair : la poursuite de l'escalade, accompagnée d'une augmentation du nombre de victimes civiles et de la destruction d'infrastructures civiles. Après la non-adoption par le Conseil de notre projet de résolution (voir S/PV.9439), l'hôpital Ahli de Gaza a été la cible d'une attaque, qui a eu des conséquences terribles.

Au cours des négociations du Conseil sur les projets de résolution concernant Gaza, un dénominateur commun a été trouvé, sur lequel nous pourrions nous appuyer pour élaborer une position commune du Conseil de sécurité sur les événements dans la bande de Gaza, dont le besoin se fait cruellement sentir. Il s'agit notamment d'un ensemble d'exigences humanitaires pour les parties au conflit, que les organismes humanitaires des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires sur le terrain doivent voir mises en œuvre. Nous sommes convaincus que l'exigence essentielle est d'instaurer un cessez-le-feu le plus rapidement

possible. Ne pas intégrer un tel élément dans un document final du Conseil serait un pas dans une direction fondamentalement différente, car cela pourrait être interprété comme un appui du Conseil aux projets d'Israël de mener une offensive terrestre à Gaza.

Nous estimons qu'un tel scénario est inadmissible, compte tenu des positions non seulement des États arabes et islamiques, mais aussi de la majorité des pays du Sud. Nous comprenons l'état émotionnel des Israéliens, qui ressentent de la colère et de l'indignation face à la perte d'un si grand nombre de leurs compatriotes. Néanmoins, l'histoire du Moyen-Orient montre très clairement que la violence n'engendre rien d'autre que la violence. Il faut briser ce cercle vicieux. Toute intervention militaire éventuelle d'Israël à Gaza, si elle est menée d'une manière similaire à celle dont nous sommes actuellement témoins, caractérisée par des violations flagrantes du droit international humanitaire et des pertes civiles massives, risque de provoquer un conflit de plus grande envergure qui pourrait englober la région tout entière, voire au-delà.

Nous voudrions croire qu'aucun des membres du Conseil de sécurité ne le souhaite ; cependant, les récentes mesures prises par nos collègues des États-Unis nous permettent d'en douter. Ainsi, après avoir opposé son veto au projet de résolution humanitaire déposé par le Brésil, qui aurait, s'il en avait été autrement, reçu l'appui nécessaire, la délégation des États-Unis a tenté de présenter un nouveau projet de résolution qui contenait de nombreuses dispositions politisées, inappropriées et hautement contestables. Pour que les alliés des États-Unis au Conseil de sécurité puissent plus facilement avaler la pilule amère et voter pour le texte proposé, les auteurs l'ont truffé d'un certain nombre de mesures humanitaires arbitraires qu'Israël pourrait accepter dans le cadre de son offensive terrestre. Ils ont également cherché à faire en sorte que rien dans le projet de résolution n'empêche Jérusalem-Ouest de mener une telle offensive.

Nous sommes pleinement convaincus que le message principal que le monde entier attend désormais du Conseil de sécurité est un appel à un cessez-le-feu immédiat et sans condition de la part des parties au conflit. Or, c'est précisément ce que ne contient pas le projet de résolution présenté par les États-Unis. Par conséquent, nous ne voyons pas l'intérêt de ce projet de résolution et nous ne pourrons pas l'appuyer. Nous avons bon espoir que la majorité de nos collègues du Conseil de sécurité suivront notre exemple.

Pour que le Conseil de sécurité puisse atteindre son objectif principal, nous avons préparé un autre projet de résolution, fondé sur un libellé humanitaire convenu et intégrant des éléments importants du projet de résolution préparé par les États-Unis, du projet de résolution précédemment déposé par le Brésil et du projet de résolution précédemment déposé par la Russie. Honnêtement, nous ne voyons pas pourquoi les membres du Conseil de sécurité ne l'appuieraient pas, à moins que l'instauration d'un cessez-le-feu et la fin de la dernière spirale de violence ne fassent pas du tout partie de leurs plans.

Nous demandons à la présidence brésilienne du Conseil de sécurité de mettre aux voix le projet de résolution que nous avons proposé immédiatement après avoir mis aux voix le projet de résolution proposé par les États-Unis, à moins que nos collègues des États-Unis ne préfèrent retirer leur projet de résolution, et nous voudrions l'ouvrir au parrainage de l'ensemble des Membres de l'ONU. Nous comptons sur leur appui, qui permettrait au Conseil de sécurité d'envoyer le message qui s'impose et d'empêcher la propagation du conflit.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de l'exposé qu'il nous a présenté ce matin et à lui réaffirmer la gratitude et l'appui de l'Équateur, alors qu'il déploie des efforts qui sont plus précieux et plus nécessaires que jamais. Nous tenons également à remercier M. Wennesland et M^me^ Hastings des exposés qu'ils nous ont présentés.

Le présent débat public donne au Conseil l'occasion d'écouter les vues des Membres de l'ONU. Il n'aurait pu mieux tomber, compte tenu des événements que nous connaissons tous. C'est pourquoi je serai bref.

Il y a six jours, dans cette même salle, j'ai exprimé ma position sur la très grave escalade de la violence au Moyen-Orient et j'ai appelé tous les acteurs à faire preuve de retenue, à éviter d'exacerber les tensions et à prévenir la propagation de la violence à d'autres zones (voir S/PV.9443). De même, tout en condamnant les actes terroristes perpétrés par le Hamas et en reconnaissant le droit d'Israël de défendre sa population, j'ai rappelé que dans l'exercice de la légitime défense, il faut respecter en toute circonstance les principes du droit international humanitaire. Je me suis également associé aux appels lancés en faveur d'un accès humanitaire rapide et sans entrave pour acheminer les fournitures dont les Gazaouites ont besoin pour survivre. Dans le même ordre d'idées, nous avons condamné et condamnons une fois encore aujourd'hui l'utilisation de civils comme boucliers humains.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts du Secrétaire général et de tous les acteurs qui ont rendu

possible l'entrée de l'aide humanitaire ce week-end. Nous espérons que l'aide sera suffisante et qu'elle arrivera en temps voulu pour atténuer la situation désespérée des civils dans la bande de Gaza. Par ailleurs, nous nous réjouissons de la libération de certains otages, et nous exigeons à nouveau que toutes les personnes prises en otage par le Hamas soient libérées immédiatement et sans aucune condition.

Malgré ces avancées, la situation demeure extrêmement grave. Les demandes formulées mercredi dernier n'ont non seulement rien perdu de leur pertinence, mais elles deviennent chaque jour plus urgentes. La situation en Cisjordanie et à la frontière israélo-libanaise est particulièrement préoccupante.

Le Conseil de sécurité ne doit pas devenir un théâtre de rivalité, mais plutôt un espace dans lequel la paix peut être bâtie. La paix au Moyen-Orient est l'une des principales questions en suspens à l'ordre du jour du Conseil. Les près de 80 années de conflit, les milliers et les milliers de morts et la douleur et la souffrance incommensurables de générations entières sont la preuve la plus évidente que la violence n'est pas la solution.

L'histoire du conflit israélo-palestinien ne doit plus être celle des occasions manquées. C'est pourquoi je tiens à redire ce que ma délégation a répété à d'innombrables reprises à l'Assemblée générale, au Conseil et dans d'autres instances. Le seul moyen de mettre fin à ce conflit est de trouver une solution pacifique, négociée, définitive et juste pour les parties, sur la base de l'existence de deux États, la Palestine et Israël, à l'intérieur des frontières de 1967 et conformément aux résolutions pertinentes.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Ministre, à la présidence de la présente séance, et je remercie le Secrétaire général Guterres, le Coordonnateur spécial Wennesland et M^me^ Hastings de leurs exposés.

Cette séance arrive à point nommé. Nous avons entendu s'élever de nombreuses voix de la justice. Les tensions entre la Palestine et Israël retiennent l'attention du monde entier depuis le 7 octobre et, à l'heure actuelle, le conflit armé ne cesse de s'intensifier. La situation sur le terrain continue de se détériorer, et la vie de plus de 2 millions d'innocents à Gaza ne tient qu'à un fil. Le nombre de victimes civiles augmente de minute en minute. Le monde entier a les yeux rivés sur le Conseil de sécurité. Nous appelons le Conseil à prendre collectivement et sans délai des mesures responsables et concrètes et à envoyer un message puissant, uni et sans équivoque.

Premièrement, l'instauration d'un cessez-le-feu global est une priorité absolue et doit avoir lieu sans plus attendre. Tel est l'appel lancé par le Secrétaire général Guterres. Tel est l'appel lancé par les dirigeants des pays arabes lors du sommet tenu au Caire le 21 octobre. Tel est l'appel lancé par l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme alimentaire mondial, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et d'autres organismes humanitaires qui travaillent sur le terrain à Gaza pour aider la population locale. Il s'agit également d'une demande pressante de la part de millions de personnes à Gaza et dans le monde entier.

Au vu des nombreux appels lancés par la communauté internationale, le Conseil de sécurité doit utiliser un langage clair et sans ambiguïté pour exiger un cessez-le-feu immédiat. Il convient de souligner que, quelle que soit la justification, si l'on laisse les combats à Gaza se poursuivre et s'intensifier, le résultat final ne sera pas une victoire militaire complète pour l'une ou l'autre des parties. Au contraire, la situation se transformera très probablement en une catastrophe qui consumera la région tout entière, réduisant à néant les perspectives d'une solution prévoyant deux États et plongeant les peuples palestinien et israélien dans un cercle vicieux perpétuel de haine et d'affrontements. Ce scénario est contraire à l'objectif que les représentantes et représentants présents dans cette salle viennent de défendre, qui est d'éviter que la situation ne s'étende à d'autres pays. Les États doivent défendre leur conscience morale, plutôt que de s'accrocher à des calculs géopolitiques, et encore moins à des politiques de deux poids, deux mesures. Le Conseil de sécurité doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir la paix, et non pas utiliser des formules alambiquées et donner implicitement le feu vert à une nouvelle escalade et à des actes qui mettent davantage de civils en danger.

Deuxièmement, la prévention d'une catastrophe humanitaire encore plus grave doit être la priorité absolue de tous les efforts en cours. Gaza est privée d'électricité depuis 15 jours consécutifs. L'approvisionnement en eau et en carburant a été coupé, et la nourriture, les médicaments et les autres produits de première nécessité sont sur le point de manquer. Nous saluons les efforts déployés par l'Égypte et d'autres pays de la région, ainsi que par le Secrétaire général Guterres, pour ouvrir des couloirs humanitaires. Les fournitures humanitaires actuellement autorisées à entrer à Gaza ne représentent toutefois qu'une goutte d'eau dans l'océan, et il est impossible de répondre efficacement aux besoins humanitaires de

Gaza en empruntant uniquement le point de passage de Rafah. Le Conseil de sécurité doit employer un langage aussi peu équivoque que possible pour exiger de la Puissance occupante qu'elle lève immédiatement le siège de Gaza, rétablisse l'approvisionnement en eau, en électricité et en carburant et mette fin aux châtiments collectifs infligés à la population de ce territoire. Nous exhortons Israël à créer des conditions favorables au fonctionnement normal du point de passage de Rafah, à cesser les frappes aériennes sur les zones avoisinantes et à garantir des voies d'acheminement de l'aide sûres et sans entrave. La Chine a apporté une aide humanitaire d'urgence par l'intermédiaire de l'Autorité palestinienne et des organismes des Nations Unies et continuera de fournir une aide en nature en fonction des besoins de la population de Gaza.

Troisièmement, il est impératif de respecter la ligne rouge fixée par le droit international humanitaire en ce qui concerne la protection des civils. Ce nouveau conflit entre la Palestine et Israël a fait d'innombrables victimes civiles. La vie et la conscience semblent si dérisoires face aux fréquentes attaques aveugles. Le Conseil de sécurité doit défendre résolument l'état de droit au niveau international, en condamnant sans équivoque toutes les violences et attaques contre les civils et en s'opposant à toute violation du droit international. La Chine appelle à déployer des efforts diplomatiques pour obtenir la libération immédiate des otages détenus. Dans le même temps, il convient de souligner que les attaques aveugles et le recours à la force sont inacceptables. Les installations civiles telles que les hôpitaux et les écoles ne sont pas et ne doivent jamais devenir des cibles lors d'opérations militaires. La sécurité du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires et médicaux doit être garantie. Nous demandons l'ouverture d'une enquête approfondie sur l'attaque menée contre l'hôpital Ahli à Gaza, qui a causé de lourdes pertes civiles. Nous nous opposons au déplacement et à la réinstallation forcés des habitants de Gaza et exhortons Israël à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire et à annuler immédiatement l'ordre d'évacuation d'urgence du nord de la bande de Gaza.

Quatrièmement, nous devons défendre l'équité et la justice. La cause profonde du conflit israélo-palestinien réside dans l'occupation illégale prolongée des territoires palestiniens, la négligence de longue date du droit des Palestiniens à un État indépendant et l'absence de protection efficace des droits fondamentaux du peuple palestinien. Fondamentalement, l'approche à adopter pour régler le conflit israélo-palestinien est la mise en œuvre de la solution des deux États et l'instauration d'une coexistence pacifique entre la Palestine et Israël. Les discussions sur des points particuliers ne doivent pas être sorties de ce contexte, et les mesures prises par le Conseil de sécurité ne doivent pas s'écarter de la bonne direction. Si le Conseil n'y parvient pas, la justice ne régnera pas dans le monde et ses décisions risquent même d'être contre-productives.

La Chine a œuvré sans relâche pour promouvoir la cessation des hostilités et le rétablissement de la paix. Nous avons maintenu une communication étroite avec toutes les parties concernées et sommes déterminés à jouer un rôle responsable et constructif pour parvenir à un cessez-le-feu, protéger les civils et éviter une catastrophe humanitaire encore plus meurtrière. La Chine n'a pas d'intérêt personnel dans la question palestinienne. Toute initiative contribuant à la paix recevra notre ferme soutien, et nous mettrons tout en œuvre pour faciliter la réconciliation israélo-palestinienne. Nous continuerons de nous ranger du côté de l'équité et de la justice internationales, du droit international et des aspirations légitimes de l'ensemble du monde arabe et islamique. Nous demeurons résolus à collaborer avec la communauté internationale et à déployer des efforts inlassables pour trouver le plus rapidement possible une solution globale, juste et durable à la question palestinienne.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres, le Coordonnateur spécial Tor Wennesland et la Coordonnatrice spéciale adjointe Hastings de leurs exposés. La situation évolue considérablement d'heure en heure, c'est pourquoi il est essentiel que le Conseil de sécurité reçoive en temps utile des informations actualisées.

Le Japon condamne une nouvelle fois dans les termes les plus forts les attentats terroristes perpétrés par le Hamas et d'autres militants palestiniens. Les otages doivent être libérés immédiatement. La communauté internationale ne doit jamais tolérer de tels actes odieux. Nous devons redoubler d'efforts diplomatiques pour que la situation s'apaise et ne s'étende pas à l'ensemble de la région. Israël a le droit de se défendre et de défendre son peuple conformément au droit international. En même temps, toutes les parties doivent agir dans le respect du droit international.

Il est tout aussi crucial de s'occuper de la situation humanitaire à Gaza. Nous devons également assurer la sécurité des civils. Il nous faut prendre toutes les mesures voulues pour garantir un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave, conformément au droit international humanitaire, afin d'atténuer un état de dévastation

où les besoins élémentaires, tels que l'électricité, l'eau, la nourriture et l'assainissement, ne pourront bientôt plus être satisfaits. Le Japon tient également à réaffirmer qu'il importe de protéger le personnel médical et les agents humanitaires dont l'activité est d'ordre exclusivement médical, en vertu des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2286 (2016).

La menace d'un effet de contagion dans la région et au-delà est bien réelle. Nous voyons déjà des accrochages entre Israël et le Hezbollah, des missiles et des drones abattus par la marine des États-Unis en mer Rouge et le bombardement des aéroports d'Alep et de Damas. La situation pourrait facilement s'embraser au point de déclencher une guerre régionale qui ne serait dans l'intérêt de personne. Nous devons agir dès maintenant pour l'éviter.

Le Japon souscrit à toutes les activités diplomatiques susceptibles de désamorcer les tensions et d'améliorer la situation humanitaire, notamment le sommet pour la paix qui s'est tenu au Caire le week-end dernier et les négociations en cours pour libérer les otages.

Nous rendons un hommage appuyé aux États-Unis, à l'Égypte et au Secrétaire général pour leurs efforts qui ont abouti à ce que des camions d'aide humanitaire puissent entrer à Gaza par le poste frontière de Rafah. Il faut néanmoins faire plus, et nous devons encourager d'autres mesures pour continuer de fournir une aide vitale aux Palestiniens de Gaza, sans attendre. L'unité d'action du Conseil de sécurité, qui a la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales, est plus nécessaire que jamais. Il ne peut pas garder le silence, et nous devons avancer vite.

Le conflit actuel démontre une fois encore l'importance vitale de la solution des deux États. Le Japon soutient cette solution, qui verrait Israël et le futur État palestinien vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. Nous ne devons pas jeter l'éponge. Les Israéliens comme les Palestiniens méritent de vivre dans la paix, la sécurité et la dignité.

Je terminerai sur trois observations.

Premièrement, nous avons besoin d'équité. Nous devons exprimer notre compassion, nos condoléances et notre solidarité à tous les civils innocents, quelle que soit leur nationalité, leur appartenance ethnique ou leur conviction religieuse, et partager leur douleur. Il faut que l'état de droit s'applique sur un pied d'égalité.

Deuxièmement, nous devons être clairs sur notre objectif, qui est la solution des deux États, par la voie diplomatique.

Troisièmement et pour finir, nous avons besoin de pragmatisme. Si idéale qu'une proposition puisse être, elle ne sert malheureusement à rien si elle n'est pas suivie d'effet. Nous devons tirer parti des propositions qui améliorent la situation sur le terrain. La tâche du Conseil consiste à s'accorder sur les mesures concrètes les plus efficaces que nous puissions espérer, et à ne pas mettre des propositions au rebut pour la seule raison qu'elles ne sont pas idéales. Il va sans dire que le pragmatisme ne doit pas s'opposer au droit international ni au droit international humanitaire. L'heure est à aider des innocents, pas à gagner des jeux politiques.

M^me^ Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Secrétaire général, António Guterres, de ses observations. Je remercie également le Coordonnateur spécial, M. Tor Wennesland, et la Coordonnatrice spéciale ajointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, M^me^ Lynn Hastings, de leurs exposés détaillés.

Les événements sur le terrain sont très préoccupants. Nous prenons note des mesures qui visent à obtenir une désescalade des hostilités et à permettre des efforts diplomatiques et de médiation pour remédier à la guerre en cours et à la situation humanitaire, qui est désolante. Nous sommes réunis à une date qui est célébrée dans le monde comme la Journée des Nations Unies, 78 ans après la création de l'Organisation. Habituellement, c'est l'occasion de réfléchir à la nécessité de promouvoir l'unité mondiale et l'importance centrale de la Charte des Nations Unies. Toutefois, les hostilités qui se poursuivent et la crise humanitaire qui s'ensuit dans la bande de Gaza jettent une ombre sur cette journée d'ordinaire pleine de promesses.

Il est également à déplorer que le Conseil de sécurité n'ait pas su, depuis le 7 octobre, réunir de consensus au sujet de la réponse humanitaire globale. Nous accueillons certes avec satisfaction l'ouverture du poste frontière de Rafah, entre l'Égypte et Gaza, pour qu'un convoi de 54 camions transportant une aide humanitaire indispensable puisse entrer à Gaza, mais nous n'en sommes pas moins conscients qu'il faut faire bien davantage pour répondre aux besoins des plus de 2 millions d'habitants de Gaza.

Après les attaques perpétrées le 7 octobre dans le sud d'Israël et l'enlèvement de citoyens israéliens et

de nationaux d'autres pays, le Gouvernement ghanéen a condamné les agissements du Hamas et appelé le groupe à cesser ses attaques et à libérer les otages sans condition. Nous sommes très préoccupés par le sort des otages, dont quatre ont été relâchés, par le fait que 1 400 Israéliens et 4 300 Palestiniens, principalement des civils, des enfants et des personnes âgées, seraient morts et par la destruction d'environ 40 % des habitations de Gaza depuis le 7 octobre. Nous avons conscience que les hostilités, qui se poursuivent et s'étendent maintenant à la Cisjordanie, à la Syrie et au Liban, représentent un grave danger pour la région et pour la paix et la sécurité mondiales.

Nous sommes également préoccupés par la destruction d'infrastructures publiques et de biens privé, non seulement en Israël et à Gaza, mais aussi en Cisjordanie, en Syrie et au Liban. D'après l'ONU, les bombardements incessants ont touché directement des installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), notamment des écoles, des hôpitaux, des lieux de culte et des abris, et déplacé environ 1,1 million de civils, dont quelque 13 000 membres du personnel de l'UNRWA et d'autres organismes humanitaires. Nous pleurons les innocents qui ont perdu la vie et souhaitons un prompt rétablissement à toutes les personnes blessées dans la guerre, et nous espérons que tous les déplacés qui se trouvent dans les zones touchées trouveront un abri sûr.

Tout en saluant les efforts personnels du Secrétaire général, des dirigeants de l'Égypte et des États-Unis et de leurs gouvernements respectifs, ainsi que du Coordonnateur des secours d'urgence et de son équipe, dans la négociation qui a rendue possible l'ouverture du poste frontière de Rafah, nous appelons le Gouvernement israélien à autoriser l'acheminement de plus d'aide humanitaire et des fournitures urgemment nécessaires, en particulier le carburant, qui fait cruellement défaut pour alimenter les établissements médicaux et les stations de traitement des eaux de Gaza. Nous sommes reconnaissants à l'Égypte, au Qatar, aux États-Unis d'Amérique et aux pays concernés pour la libération des quatre otages, et au Comité international de la Croix-Rouge pour avoir facilité le processus. Nous appelons le Hamas à relâcher sans condition toutes les personnes qu'il détient.

Par ailleurs, nous appelons toutes les parties au conflit à reconnaître les obligations juridiques non négociables qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, à protéger la vie des civils où qu'ils se trouvent et en tout temps, et à s'abstenir d'attaquer les installations et infrastructures civiles. Nous estimons que le Conseil est tenu de poursuivre les consultations afin d'arriver dans les meilleurs délais à un consensus sur un projet de résolution traitant de la crise immédiate qui a cours dans la région, y compris la situation humanitaire désastreuse où se trouvent des millions de personnes.

Pour terminer, le Ghana réaffirme sa conviction que l'instauration durable de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient passe par la solution des deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, telles que négociées en 1967. Nous exhortons toutes les parties prenantes, en particulier les dirigeants politiques des deux camps, à s'abstenir de tout acte et de tout discours incendiaire et à prendre des mesures propres à renforcer la confiance mutuelle afin d'aborder les questions restant à régler par la voie d'un dialogue direct.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie la présidence brésilienne du Conseil de sécurité d'avoir organisé la séance importante de ce jour. Nous félicitons le Brésil de son leadership et de la manière dont il conduit nos travaux, en particulier depuis l'embrasement du conflit le 7 octobre.

En ce 24 octobre, Journée des Nations Unies, nous remercions le Secrétaire général et, à travers lui, le personnel de l'ONU de leur dévouement à l'Organisation. Le déplacement effectué par le Secrétaire général au Moyen-Orient il y a quelques jours témoigne de son courage et de son intégrité face à la crise difficile que le monde traverse.

Nous remercions les intervenants, M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, et M^me^ Lynn Hastings, Coordonnatrice spéciale adjointe, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, de leurs éclairages et de leurs mises à jour sur la situation actuelle dans la région.

La situation dans la bande de Gaza préoccupe vivement la communauté internationale, en particulier depuis les attaques du 7 octobre. Il s'agit d'une crise humanitaire qui dure depuis des années et qui a coûté la vie à de nombreux civils innocents. Le Mozambique s'associe aux efforts collectifs déployés par le Conseil pour garantir la protection des civils, ainsi que le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il est urgent d'ouvrir des couloirs humanitaires afin de veiller à ce que les personnes dans le besoin

aient accès aux fournitures de base telles que l'eau, l'électricité, les denrées alimentaires et les médicaments. À cet égard, nous appelons à nouveau les parties à désamorcer les tensions, à mettre fin à l'effusion de sang, aux attaques et aux souffrances humaines dans les territoires occupés, y compris la bande de Gaza, et à autoriser, immédiatement et sans condition, l'accès de l'aide humanitaire aux citoyens qui en ont désespérément besoin.

Face à la tragédie humanitaire qui se déroule sous nos yeux à Gaza, nous appelons la communauté internationale à garantir le respect des principes et des règles du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que des Conventions de Genève et de leurs protocoles. Nous réaffirmons qu'il importe et qu'il est de notre devoir collectif de protéger les civils et les infrastructures civiles en tout temps, en tout lieu et à tout moment. En tant que membres du Conseil de sécurité, il est de notre devoir et de notre responsabilité d'œuvrer de concert, dans l'unité et en nous exprimant d'une seule voix pour endiguer et régler le conflit, mettre un terme au cycle de la violence et éviter un effet d'entraînement dans la région.

Nous estimons que la paix est toujours possible si on privilégie le dialogue entre les parties, sur la base de la justice et le respect des principes d'autodétermination et de reconnaissance mutuelle. Nous tenons à rappeler une fois de plus aux membres que la Charte des Nations Unies engage les parties et l'ensemble de la communauté internationale à pratiquer la tolérance et à vivre en paix les uns avec les autres dans un esprit de bon voisinage.

Nous exhortons les parties à emprunter la voie du dialogue, en œuvrant de concert et dans un esprit constructif en faveur d'une paix durable et en respectant les principes de la solution des deux États, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 15.